

"Vous avez une double mission: promouvoir la mission de conserver intact notre héritage religieux et national, deuxièmement la mission de répandre cet héritage. L'autre que c'est votre droit de garder votre héritage et votre devoir de le répandre."
Son Exc. Mgr Ildebrando Antonutti, délégué apostolique au Canada.

L'ignorance crasse d'un policier!

Victoire impressionnante du C. C. F. et du Crédit Social

Le gouvernement libéral perd le pouvoir — Les conservateurs ont presque disparu — Résultats encore incertains — Situation assez confuse qui ne sera pas éclaircie avant une vingtaine de jours

Vancouver, 13 (D'après les dépêches de la Presse canadienne) — Une victoire impressionnante du Crédit social et du C.C.F. sur les deux vieux partis, libéral et conservateur, semble avoir marqué les élections générales d'hier, en Colombie britannique.

Il est encore impossible de dire quel parti remportera définitivement la victoire. La chose ne sera pas connue avant une vingtaine de jours, au moins, quand les énumérateurs auront pris connaissance du second choix de chaque électeur.

Car, en vertu du nouveau système de vote, les électeurs peuvent, sur leur bulletin de vote, indiquer leur préférence pour plusieurs candidats au lieu de n'en désigner qu'un seul. Les seconds choix complètent si aucun des candidats n'a obtenu la majorité requise.

Pour le moment, les énumérateurs tiennent uniquement compte du premier choix des électeurs. Hier soir, quand le comptage des votes a été interrompu, on connaissait les rapports de 68,7 pour cent des bureaux de vote.

Le C.C.F. a reçu la part la plus importante du scrutin en enregistrant 30,2 pour cent comparativement à 35,1 pour cent en 1949. Le Crédit social qui avait reçu un mince 1,6 pour cent du scrutin de 1949, se voit favorisé par 26,6 pour cent de l'électorat. Les libéraux ont obtenu 24,2 pour cent et les progressistes-conservateurs 17,4 pour cent.

Les deux plus anciens partis conservent donc une proportion de 41,6 pour cent du vote comparativement à 61,4 pour cent obtenu comme parti de coalition lors des élections de 1949.

Quarante-huit sièges électoraux sont en jeu. Jusqu'à maintenant, 5 candidats seulement semblent être assurés de la victoire. Ce sont tous des partisans du Crédit social. Ce parti est en tête dans 9 autres circonscriptions. Le C.C.F. mène dans 21 comtés, les libéraux dans 9 et les conservateurs dans 3. Quant aux communistes et au nouveau parti démocrate-chrétien, ils n'ont rien obtenu.

Tout semble donc indiquer que le gouvernement libéral du premier ministre Byron Johnson a connu une cinglante défaite.

La popularité du Crédit social aura été la grande surprise des élections. Ce parti fondé en Alberta où il détient le pouvoir, n'a jamais été de députés en Colombie britannique.

En vertu du premier comptage non terminé des bulletins, la C.C.F. semble posséder les meilleures chances de former un gouvernement. Dans plusieurs comtés où les candidats de ce parti ne mènent pas, ils suivent de près, en second lieu, et pourraient bien triompher dans le deuxième comptage.

Le Crédit social soutient qu'il vient en seconde place dans la faveur des partisans de la C.C.F.

De toute façon, il est clair aujourd'hui que la puissance législative des progressistes-conservateurs, l'opposition officielle dans la dernière législature, a été écrasée. Les candidats de ce parti ne mènent que dans trois comtés.

Tout indique que 80 pour cent environ des 798.376 électeurs éligibles ont déposé leur bulletin de vote, établissant un précédent numérique. En 1949, 73,65 pour cent de l'électorat s'était présenté aux urnes.

La dernière Législature, la répartition des sièges était la suivante: libéraux, 23; progressistes-conservateurs, 11; C.C.F., 8; coalition, 3; indépendants, 2 et un travailliste.

M. Herbert Anson, chef conservateur, a à un libéral enlé-

vera probablement le siège d'Oak Bay, prévoit de nouvelles élections à brève échéance pour éclaircir la situation.

M. Harold Winch, chef de la C.C.F., attribue la confusion au système de scrutin à deux tours. Si le parti C.C.F. accède au pouvoir, il l'abolira immédiatement.

Parmi les chefs, seul le Rev. E. G. Hansell, député albertain aux communes à qui on a confié la campagne du crédit social, s'est dit confiant de voir son parti l'emporter au second tour.

Le premier ministre, M. Johnson, qui, à la fin du premier tour, avait trois suffrages de plus qu'un candidat C.C.F., dans New-Westminster, a déclaré que "la confusion est complète"; tout le monde est de son avis. Lui-même, n'aurait pas avant le 3 juillet s'il conserve son siège ou non.

Deux ministres libéraux sont peut-être défaits, tandis que trois autres l'emportent sur leurs adversaires. Mme Laura Jamieson, C.C.F., dépasse M. Gordon Wismer, procureur général, dans Vancouver-Centre. Un candidat créditiste a reçu plus de suffrages que M. Douglas Turnbull, ministre de la santé, dans Rossland-Trail. M. Turnbull administre le service d'assurance-hospitalisation obligatoire de la province, une des questions les plus controversées durant la campagne électorale.

Le ministre de l'Agriculture, M. Harry Bowman (Fort George), le ministre de l'Instruction publique, M. Straith (Victoria), et le ministre des forêts, M. E. T. Kenny (Skeena), détiennent une marge sur leurs adversaires.

Trois des 13 femmes qui ont posé leur candidature l'emportent:

	1952	1949	1945
C.C.F.	164,758 (30.2)	245,049 (35.1)	175,960 (37.6)
Crédit social	145,125 (26.6)	11,004 (1.6)	6,821 (1.5)
Libéraux	132,205 (24.2)	—	—
Prog-cons.	94,841 (17.4)	—	—
COALITION (L.P.C.)	—	428,267 (61.4)	261,147 (55.8)
Autres	9,053 (1.6)	13,766 (1.9)	23,819 (5.1)
Totaux	545,982	698,086	467,747

Les chiffres indiquent le nombre de bulletins enregistrés et non le nombre de votes. Il existe en Colombie-Britannique trois circonscriptions doubles dont les électeurs peuvent voter pour deux candidats et deux circonscriptions triples où les électeurs peuvent voter pour trois candidats.

sur leurs adversaires. Outre Mme Jamieson, ce sont Mme Nancy Hodges, orateur durant la dernière Législature (Victoria) et Mme Tilly Rolston, créditiste (Vancouver-Point Grey). Mme Rolston a joué un rôle décisif cette année lors que l'Assemblée législative a permis aux fabricants de colorer la margarine.

On compte 212 candidats: 48 libéraux, 48 C.C.F., 47 progressistes-conservateurs, 47 créditistes, 8 démocrates chrétiens, 5 ouvriers-progressistes, 2 travaillistes, 1 socialiste et 3 indépendants.

Des rapports éparés sur les deux plébiscites indiquent que les citoyens de la Colombie-Britannique favorisent la vente de l'alcool au verre et l'heure avancée, l'été. Ces sondages populaires ont été effectués en même temps que les élections générales de la province.

"Ce nouveau collège est destiné tout particulièrement aux candidats de langue française, mais sera accessible aux étudiants de toutes les parties du Canada", a-t-il dit. "Si le nombre de ceux qui suivront ces cours est assez élevé, les études seront prolongées pour une deuxième et même une troisième année. Les progrès accomplis à cette institution seront étudiés minutieusement afin de s'assurer qu'il répond à la demande. Les cadets qui termineront les cours à ce collège passeront ensuite aux universités ou au collège de Kingston, selon le cas.

"Ce nouveau collège sera étroitement lié aux universités Laval et de Montréal parce que les autorités de ces deux universités ont généralement offert leur précieux collaboration.

"Il sera dirigé selon les mêmes principes que les collèges militaires de Kingston et de Royal Roads, y compris le même uniforme et les mêmes dispositions de service.

"Les cadets des trois services de ces collèges qui s'engageront pour servir trois ans après avoir reçu leur brevet, feront partie des forces armées, qui paieront leurs dépenses."

Actuellement, les collèges militaires de Kingston et de Royal Roads ainsi que les universités canadiennes fournissent un cours de quatre ans aux candidats pour les brevets qui nécessitent des qualifications techniques. Un cours de deux ans sera ajouté à l'intention des candidats aux brevets qui n'exigent pas ces connaissances techniques.

A LA HAYE

Londres présente son point de vue

La Haye, Hollande, 13 (P.A.) — La Grande-Bretagne a demandé aujourd'hui à la Cour internationale de La Haye de se déclarer compétente pour juger le différend anglo-iranien sur les pétroles. Le procureur général sir Lionel Heald a souligné les prétentions suivantes de la Grande-Bretagne:

1 — La question de la juridiction du tribunal est la seule qui puisse être étudiée en ce moment par la Cour.

2 — La Cour a l'autorité nécessaire pour juger le point de vue britannique que l'Iran a violé ses obligations en nationalisant la compagnie Anglo-Iranian Oil, évaluée à 1,000,000,000.

3 — Malgré que l'Iran ait signé une clause facultative lors qu'elle s'est jointe au tribunal international, limitant ainsi l'autorité de la Cour, cette clause n'a aucune influence sur les traités conclus par l'Iran avant cette date.

4 — La dispute anglo-iranienne au sujet des pétroles n'est pas un problème relevant exclusivement du gouvernement national de l'Iran.

à Sherbrooke

Sherbrooke, 13 (P.C.) — M. Michel Chartrand, organisateur du Syndicat des employés de la S. Rubin, et Miles Elisabeth Deshaies et Jacqueline Thibault, grévistes, ont été appréhendés ce matin par la police municipale de Sherbrooke en marge de la grève des employés de la Compagnie Rubin.

Chartrand a comparu cet avant-midi devant le recorder Redmond Hayes, sous l'accusation d'avoir refusé d'obéir à un ordre d'un officier de police dans l'exercice de ses fonctions. Chartrand a été libéré moyennant un cautionnement de \$15; son procès devant le recorder aura lieu demain.

Miles Elisabeth Deshaies et Jacqueline Thibault ont toutes deux été accusées d'avoir causé un chatouillement sur la situation politique en Corée du sud.

"Nous ne prendrons pas pareil engagement", a-t-il dit. "Notre seul intérêt est de dire la vérité."

A KOJE

Boatner assure avoir complété sa mission de mater la révolte

On a vidé ce matin l'enclos 66 — Les communistes de l'enclos 62 se disent prêts à obéir — Les Américains refusent de s'engager par écrit à ne pas critiquer Rhee — Alexander est arrivé à Séoul

le de Kojé, Corée, 13 (P.C.) — Des soldats canadiens et britanniques ont accompli avec succès aujourd'hui l'évacuation en bon ordre de 3,350 officiers et sous-officiers nord-coréens hors de l'enceinte 66 du camp de prisonniers de guerre de l'île de Kojé, en Corée.

Les prisonniers chantaient des chants communistes en défilant cinq de front entre les gardes du Royal Canadian Regiment et du King's Shropshire.

Le transfert des prisonniers de l'enclos 66 a des enceintes plus petites et plus malsainement a été complété en 2½ heures.

On a également évacué sans incident de l'enceinte 60, deux cents prisonniers nord-coréens soupçonnés de crimes de guerre.

Les 5,900 civils nord-coréens et les partisans communistes sud-coréens détenus dans la turbulente enceinte 62 ont, de plus, indiqué qu'ils sont prêts à obéir aux ordres. C'est dans cette enceinte que 82 prisonniers et un soldat américain ont été tués au cours des émeutes du 18 février dernier.

Le brigadier-général Haydon L. Boatner a annoncé aujourd'hui que la résistance des 80,000 prisonniers rebelles de l'île de Kojé est maintenant rompue.

Six des 17 enclos de Kojé logent les prisonniers têtus et dirigés par des chefs communistes ont été vidés.

Le général Boatner a reçu comme mission de mater la domination communiste des enclos après la détermination par les prisonniers de son prédécesseur, le brigadier-général (maintenant colonel) Francis T. Dodd, le mois dernier.

Environ 27,500 prisonniers ont été dispersés dans des enceintes plus petites de 500 détenus chacune, ou transférés dans de nouveaux enclos en attendant que la construction de plus petits enclos soit terminée.

Le général Boatner a déclaré qu'environ 30,000 prisonniers se rendent éventuellement transférés de Kojé à d'autres îles de la côte.

Les officiers de renseignements ont trouvé d'importantes quantités de couteaux, de 200 à 300 javelots de fabrication rudimentaire et des

Un collège militaire de langue française enfin créé à St-Jean

Le cours y sera d'abord d'un an mais pourra être allongé — L'uniforme y sera le même qu'à Kingston — Il fonctionnera en liaison avec nos universités

Ottawa, 13 (P.C.) — Le ministre de la défense, M. Brooke Claxton, a annoncé hier, aux Communes, la création d'un nouveau collège militaire à Saint-Jean-sur-Richelieu, tout particulièrement dans le but de former des officiers canadiens de langue française.

M. Claxton a également annoncé que les dispositions visant à la formation d'officiers de l'armée active au collège militaire de Kingston, Ont., sont désormais étendues à celui de Royal Roads, en Colombie britannique, ainsi qu'aux universités.

M. Claxton a précisé qu'aux débuts le collège de Saint-Jean, à 25 milles au sud-est de la métropole, fournira un cours d'un an aux étudiants qui possèdent l'équivalent des connaissances d'études secondaires.

"Ce nouveau collège est destiné tout particulièrement aux candidats de langue française, mais sera accessible aux étudiants de toutes les parties du Canada", a-t-il dit. "Si le nombre de ceux qui suivront ces cours est assez élevé, les études seront prolongées pour une deuxième et même une troisième année. Les progrès accomplis à cette institution seront étudiés minutieusement afin de s'assurer qu'il répond à la demande. Les cadets qui termineront les cours à ce collège passeront ensuite aux universités ou au collège de Kingston, selon le cas.

"Ce nouveau collège sera étroitement lié aux universités Laval et de Montréal parce que les autorités de ces deux universités ont généralement offert leur précieux collaboration.

"Il sera dirigé selon les mêmes principes que les collèges militaires de Kingston et de Royal Roads, y compris le même uniforme et les mêmes dispositions de service.

"Les cadets des trois services de ces collèges qui s'engageront pour servir trois ans après avoir reçu leur brevet, feront partie des forces armées, qui paieront leurs dépenses."

Actuellement, les collèges militaires de Kingston et de Royal Roads ainsi que les universités canadiennes fournissent un cours de quatre ans aux candidats pour les brevets qui nécessitent des qualifications techniques. Un cours de deux ans sera ajouté à l'intention des candidats aux brevets qui n'exigent pas ces connaissances techniques.

Le Liban est privé de ses journaux

Beyrouth, Liban, 13 qP.A.B. — Le Liban est privé de ses journaux aujourd'hui par suite d'une grève de 27 publications quotidiennes, déclenchée en guise de protestation contre la suspension, par le gouvernement, de neuf journaux.

Les journaux en grève exigent la levée de l'interdiction gouvernementale, la remise en liberté d'un journaliste emprisonné et l'adoption immédiate d'une nouvelle loi des journaux protégeant la liberté journalistique contre toute nouvelle intervention gouvernementale.

Injonctions de Dupuis rejetées quant à la forme

Le juge Roger Brassard accueille les motions syndicales

Le juge Roger Brassard, de la Cour supérieure, siègeant ce matin en division de pratique, a annulé qu'il rejetait, à cause d'irrégularités dans la forme, les requêtes d'injonctions interlocutoires présentées par la maison Dupuis Frères contre le Syndicat des Charpentiers-Menusiers et contre le Conseil central, la C.T.C.C., Philippe Girard et al.

Le juge Brassard a pris cette décision lorsqu'il en est venu à la conclusion que les motions pour exceptions à la forme, présentées par les intimés, en l'occurrence les Syndicats, étaient fondées et légitimes.

Le juge a cependant précisé qu'il ne rejetait pas les injonctions sur une question de fond et que les requérants, c'est-à-dire la Maison Dupuis Frères, avaient toute liberté pour se pourvoir d'autre façon.

Par le fait même de cette décision, les injonctions intermédiaires, en vigueur depuis près d'un mois, cessent d'exister.

Les exceptions à la forme, que le juge a décidé d'accueillir, établissent que les requêtes d'injonctions étaient appuyées sur des faits et des conclusions équivoques, insuffisants et illégaux.

"Il semble basés essentiellement sur du oui-dire, a déclaré le juge Brassard, et le oui-dire n'est pas une preuve permise. Ce serait accepter qu'on prenne des injonctions en s'appuyant sur des affirmations qui ne sont même pas positives."

Dans le cas de l'injonction contre le Syndicat des Charpentiers-Menusiers, le juge a également accepté une exception à la forme établissant que les conclusions dépassent les pouvoirs conférés à la juge et sont abusives.

M. Théo, L'Espérance et Marc Lapointe étaient procureurs des intimés dans cette affaire. Les requérants étaient représentés par Mes Marcel Lafontaine et E. La Croix.

L'armée polonaise sous la domination complète des Russes

Bonn, Allemagne, 13 (P.A.) — Dans son bulletin officiel, le gouvernement d'Allemagne occidentale annonce aujourd'hui que les Russes se sont assurés la domination complète de l'armée polonaise en passant de tous les postes importants.

La Pologne aurait 500,000 hommes sous les armes et 1,000,000 de réservistes prêts à passer au service actif.

NE MANQUEZ PAS DE LIRE, DANS LE "DEVOIR" DE DEMAIN: "Je reviens de Moscou" par Pierre ELLIOTT-TRUDEAU

Récit inédit d'un mois de séjour en U.R.S.S.

Déclaration sensationnelle de M. Asselin ignorée d'un chef de la moralité

Théodule Therrien en charge de l'escouade de la moralité, de 1939 à 1942, ne se souvient même pas d'avoir pris connaissance d'une déclaration publique faite, en 1941, par le président du Comité exécutif, contre le vice commercialisé

Le 22 octobre 1941, tous les journaux de la métropole publièrent cette déclaration de M. J. O. Asselin, président du Comité exécutif, au sujet de la situation alarmante du vice commercialisé à Montréal:

"Des plaintes de toutes sortes me parviennent de toute part et je sais qu'elles sont bien fondées... Un nettoyage s'impose."

Le préposé au nettoyage dans ce temps-là, le lieutenant-détective Théodule Therrien, en charge de l'escouade de la moralité, a déclaré, ce matin, à l'enquêteur de la police, qu'il ne se souvient pas d'avoir pris connaissance de cette déclaration dont tous les journaux avaient fait si grand état.

Cette déclaration a fait suite à une série de questions posées par le juge Caron et Me Pacifique Plante.

Me Plante: Si le président du Comité exécutif avait fait une déclaration importante, et reproduite dans les journaux, au sujet de la situation du vice commercialisé à Montréal, vous en seriez-vous occupé?

Therrien: Probablement que oui.

— Seulement probablement?

— Non certainement.

C'est alors que Me Plante a sorti des dossiers des articles de journaux du 22 octobre 1941 qui reproduisaient, sous des titres d'importance, la déclaration de M. Asselin.

Me Plante: Vous souvenez-vous de cette déclaration?

Therrien: Je ne m'en rappelle pas.

— Le juge Caron: Vous préoccupiez-vous de ce que le public pouvait dire du vice commercialisé et de ce qu'en publiaient les journaux?

— Non.

Quelques jours plus tard, M. Asselin, au cours d'une conférence de presse, a répété avec plus de vigueur sa déclaration sur le vice. Même ignorance du témoin!

— Y avait-il quelqu'un au dossier de vous?

— Je prenais mes ordres de l'assistant-directeur Brodeur.

— Combien aviez-vous d'hommes sous votre autorité?

— 18 à 20.

— Quand êtes-vous monté en grade?

— Je ne me rappelle pas si c'est six mois après ou avant ma nomination.

Me Plante. — Y avait-il dans le bureau de la moralité des dossiers indiquant les adresses des maisons de désordre?

— Non.

Les plaintes

Me Plante. — Recevez-vous des plaintes?

Therrien: Oui.

— Que faisiez-vous de ces plaintes?

— Je donnais sur un bout de papier l'adresse de la maison à la fois de deux hommes qui allaient faire la cause.

Le juge Caron: D'où venaient ces plaintes?

— Par téléphone, de lettres anonymes, du directeur et de l'assistant-directeur de la police.

— Des capitaines de poste?

— Je recevais des quantités de rapports, chaque semaine.

— Etaient-ils directement transmis des capitaines à vous-mêmes?

— Je ne peux pas dire s'ils passaient ou non par l'assistant-directeur Brodeur.

Me Plante: Recevez-vous des plaintes des membres du conseil municipal et du Comité exécutif?

— A ma connaissance, jamais.

Me Plante: A-t-il produit une lettre en date du 15 août 1941 de M. J. O. Asselin au directeur de la police, Me Dufresne. Le président de l'exécutif y déclarait avoir des plaintes au sujet du 1222 Université et du 328 est, de la rue Ste-Catherine, et demandait un rapport au sujet de ces maisons.

Me Dufresne a confié la lettre à l'escouade de la moralité et c'est le secrétaire de Therrien, le sergent Carpentier, qui a préparé le rapport. Il y disait que des descentes avaient été effectuées à ces endroits et que les tenanciers avaient plaidé culpabilité.

Le témoignage continue.

Aux Etats-Unis

Les ouvriers de l'acier reviseraient leur attitude sur l'atelier fermé

Le président de l'Union convoque une session de stratégie — Cette question de l'atelier fermé est le plus important obstacle au règlement de la grève

Pittsburgh, 13 (P.A.) — M. Philip Murray, président de l'Union des ouvriers unis de l'acier d'Amérique (C.O.I.), en grève, a convoqué aujourd'hui à une session de stratégie ses adjoints du comité politique. Les conjonctures veulent que leur attitude au sujet de l'atelier fermé soit étudiée et peut-être révisée.

La question de l'atelier fermé est considérée comme le plus important obstacle au règlement de la dispute qui fait chômer 650,000 ouvriers depuis 12 jours.

La grève a fait baisser la production de l'acier de presque 90 pour cent. Elle fait chômer également plus de 100,000 mineurs, cheminots et autres ouvriers.

L'entente entre le syndicat et l'industrie au sujet des questions de salaire étant possible, la plupart des observateurs croient donc qu'un règlement pourrait intervenir rapidement si elles étaient les seules en cause.

Pendant que se réunissent à Pittsburgh les dirigeants syndicaux, le directeur de la mobilisation, M. John Steelman, prend les dispositions nécessaires pour assurer le transport de l'acier fini des aciéries aux usines de munitions. Le syndicat a convenu de permettre une production limitée des matériaux nécessaires à la défense.

Les représentants des métaux en grève discutent encore la possibilité de l'application de la loi Taft-Hartley qui prévoit l'interdiction de la grève durant une période de 80 jours.

A Washington, hier, le comité

Dans le Pacifique

Un B-29 s'écrase dans la mer: dix aviateurs disparus

Honolulu, 13 (P.A.) — Dix aviateurs, membres de l'équipage d'un B-29 qui s'est écrasé dans la mer, sont portés disparus aujourd'hui dans les eaux infestées de requins du Pacifique, 175 milles à l'ouest de Kawajalein.

Le pilote de l'équipage de 11 hommes, un capitaine de l'aviation, a été repêché par un bateau-patrouille de la marine quatre heures après l'écrasement de l'avion. Il souffre d'une fracture de la jambe.

Le rescapé a déclaré que l'avion a été démolé en s'écrasant dans la mer. Il croit que les autres membres de l'équipage sont morts.

Des bateaux-patrouille de la marine et un navire de secours de Kawajalein effectuent des recherches dans l'espoir de retrouver des survivants.

Un couple allemand vient explorer le nord de notre pays

Cologne, Allemagne, 13 (Reuters) — Un savant allemand et sa femme s'apprentent à partir pour une expédition de six mois à travers les régions isolées du Canada et de l'Alaska.

M. Vitalis Pantenburg et sa femme, d'origine russe, étudieront surtout, pour le compte de l'Institut géographique de l'université de Cologne, les régions où de nouveaux projets industriels peuvent être entrepris. Ils arriveront à Québec le 3 juillet et visiteront aussi Montréal avant de s'enfoncer dans les solitudes du Labrador.

Echos de l'actualité

Tunis, 13 (P.A.) — L'explosion d'une grenade dans un bazar encombé à Bardo, près de Tunis, a blessé 11 personnes, dont deux gardes du palais du bey. La police attribue cet acte de terrorisme aux extrémistes qui veulent l'indépendance de ce protectorat français.

A Tunis, deux tramways ont été lapidés et une bombe a fait explosion devant l'immeuble d'un journal.

Prince-Rupert, C.C., 13 (P.C.) — Un officier de la marine royale canadienne, préposé à l'enlèvement des mines a perdu la vie et son adjoint a été blessé quand une explosion s'est produite sur une plage dans une île au sud-ouest de Prince-Rupert.

Le lieutenant-commandant Edward L. Borradaile, 42 ans, a perdu la vie et le sous-officier D. Ross, 30 ans, a été blessé. Ils sont tous deux originaires de Victoria.

Chicago, 13 (P.A.) — Des vents violents poussés par des orages ont balayé plusieurs régions du mid-west hier, et ils ont particulièrement frappé la partie sud du lac Michigan.

Les eaux du lac qui atteignent déjà un niveau record ont monté et baissé de plus d'un pied sur les rives de l'Illinois et dans le sud du Michigan, causant des dommages considérables.

Le vent qui a pris des proportions d'ouragan a fait écrouler un immeuble en ciment presque ter-

Violent incendie à Saint-Urbain

Québec, 13 (P.C.) — Un incendie fait rage aujourd'hui dans le village de Saint-Urbain, comté de Charlevoix.

Les fils téléphoniques sont tombés et on n'a pu encore obtenir de détails.

Saint-Urbain se trouve non loin de La Malbaie, à 90 milles au aval de Québec.

Recrudescence de la vague de tremblements de terre à San Juan

Buenos-Aires, 13 (Reuters) — La vague de tremblements de terre qui secouent depuis deux jours la province de San Juan, dans les Andes, a manifesté une nouvelle violence aujourd'hui alors que des milliers de familles se sont enfuies de leurs foyers.

Les premières dépêches précises que quatre personnes ont perdu la vie et des douzaines d'autres ont été blessées quand les régions de San Juan et de Mendoza ont été violemment secouées.

EN 4e PAGE, PREMIER-MONTREAL

M. DUPLESSIS VA-T-IL SUPPRIMER L'IMPOT SUR LE REVENU DES COMPAGNIES!

par André LAURENDEAU

CLINIQUE PARENTS de l'Ecole des DU QUEBEC

LE PROBLEME DES CAMPS D'ETE

Q—J'ai deux jeunes filles de seize et dix-huit ans qui font leur cours classique. A l'été, elles désirent passer un mois ou plus dans un camp d'été anglais pour jeunes filles afin de pratiquer la langue anglaise qu'elles n'ont pas l'occasion de parler ici. Dans la province de Québec, y a-t-il de ces camps anglais et catholiques. Sinon, pourriez-vous me procurer des adresses de ces camps en Ontario ou aux Etats-Unis et où le prix de la pension serait raisonnable. J'imagine que ces renseignements peuvent aussi être utiles à d'autres. Voilà pourquoi je vous écris. J'ajoute que c'est aussi parce que j'ai confiance en la valeur de vos conseils.

UNE MAMAN QUI A HATE DE SAVOIR.

Se connaître pour s'aimer

Mais oui, il existe de ces camps dans la province de Québec. Et puisque vos jeunes, elles-mêmes, manifestent le désir d'y aller, elles y trouveront grand profit. Outre l'avantage de perfectionner la langue seconde, nous trouvons excellent pour les jeunes de sortir de leur milieu, de se familiariser avec nos compatriotes de langue anglaise, catholiques comme nous. Il existe tant de préjugés dans notre province en regard des Anglo-Canadiens. Parler anglais n'est-il pas trop souvent synonyme d'être protestant, partant, pour quelques-uns, hors de l'Eglise et méprisables? Ne croit-on pas aussi que les vacances d'été, Ceci élimine entièrement les frais de pension, réduisant de moitié la période d'absence sans recourir l'occasion de converser en anglais. On favorise l'échange de jeunes entre douze et vingt-cinq ans.

Mais il y a un obstacle

En consultant le répertoire des camps de jeunesse, rapport faisant suite à une enquête menée par la Fédération des mouvements de jeunesse en 1950, nous constatons, non seulement qu'il existe très peu de camps catholiques mais ce qui est plus grave, la plupart n'acceptent les enfants que jusqu'à l'âge de quatorze ans. Afin d'obtenir des renseignements plus détaillés et des suggestions pratiques, nous vous conseillons d'adresser votre requête au Centre de la "Federation of Catholic Charities", 19, rue Saint-Marc, Montréal.

Autre suggestion

Avez-vous pensé aux "Visites Interprovinciales"? C'est ainsi que l'on désigne un comité d'initiative privée qui favorise l'échange de jeunes Canadiens français et Canadiens anglais entre les provinces d'Ontario et de Québec. Des familles échangent leurs jeunes pendant les vacances d'été. Ceci élimine entièrement les frais de pension, réduisant de moitié la période d'absence sans recourir l'occasion de converser en anglais. On favorise l'échange de jeunes entre douze et vingt-cinq ans.

Le Bureau des Visites Interprovinciales joue le rôle d'intermédiaire entre les familles. Il fait une sorte de petite enquête lui permettant de trouver le milieu qui convient le mieux à l'échange. Les renseignements qu'il reçoit de même que ceux qu'il fournit sont fiables, sûrs et demeurent strictement confidentiels. Il connaît la plupart des familles avec lesquelles il entre en relation. Ce n'est pas une organisation politique, commerciale ou officielle des gouvernements. C'est privé.

Pour obtenir un feuillet de renseignements, adressez-vous à Mlle Renée Gagnon, 46, avenue Sainte-Genève, Québec. Tél. 3-6567.

Dr et Mme JUSTIN



VISITE ROYALE — La jeune femme qui est à la tête de ce que l'on appelait autrefois l'Empire britannique et qui est aujourd'hui le nom de Commonwealth couvrant un quart du globe avec 550 millions de membres, a commencé à remplir la ronde des obligations qui sont devenues les siennes. A la récente Foire des Industries britanniques, tenue à Londres, on voit ici la reine Elizabeth échangeant un sourire avec la gardienne d'un kiosque de poterie. Cette année, Américains et Canadiens étaient parmi les plus gros acheteurs à cette exposition annuelle. Les visiteurs sont venus de cent pays différents.

Carnet mondain

LALONDE-UGUAY

Ce matin, à 10 h., en l'église Notre-Dame du Perpétuel-Secours, le Père Bernardin Verville, O.F.M., bénissait le mariage de Mlle Denise Uguay, fille de M. et Mme César Uguay, avec M. Jacques Lalonde, fils de M. et Mme Wilfrid Lalonde.

Le choeur et la nef étaient décorés d'une profusion de fleurs de saison. Pendant la messe Mme Maurice Frenette, M. Jean-Paul Jannotte exécutèrent le programme de chant. Mlle Magella Ladouceur touchait l'orgue.

Mme Jules Bourdon, tant de la mariée, était dame d'honneur. MM. Emeric Léonard, beau-frère de la mariée, et Jules Bourdon, oncle de la mariée, plaçaient les invités.

La cérémonie fut suivie d'une réception, chez les parents de la mariée, où les salons et la salle à manger étaient décorés de fleurs d'été. M. et Mme Lalonde partirent ensuite pour les Laurentides.

DEQUOY-CHARTRAND

Le mariage de Mlle Monique Chartrand, fille de M. et de Mme Eugène Chartrand, avec l'officier d'aviation André DeQuoy, fils de M. et de Mme L.-Edouard DeQuoy, a été célébré, lundi matin, à 10 h., à Sainte-Cécile, et la bénédiction nuptiale leur fut donnée par le Père Ernest Hadd, S.M.M., cousin du marié. Des fleurs d'été ornaient l'église et pendant la messe il y eut programme musical. M. Chartrand accompagnait sa fille, et M. DeQuoy était le témoin de son fils.

MM. Guy et Maurice Chartrand plaçaient les invités. Après une réception au mess des officiers de la base aérienne de Lachine, M. et Mme DeQuoy partirent en auto pour la Gaspésie.

Parmi les invités on remarquait le Père Hadd, d'Ottawa; M. Victor Chartrand, M.P.P. et Mme Chartrand, de l'Assomption; M. et Mme Gérard Chartrand, M. et Mme Léon Chartrand, de l'Épiphanie; M. et Mme Eugène Lusier, de Joliette; M. et Mme Turgeon, de l'Assomption; M. Ted Walsh, de Winnipeg; M. Jim Kupke, de Summerside, I.-P.-E.; M. et Mme M. Majeau, de Joliette; M. et Mme Lucien Croteau.

BRIEN-LINCOURT

Lundi matin, à 10h., en la chapelle du Sacré-Coeur de l'église Notre-Dame, M. Jean-B. Vinet, P.S.S., curé, bénissait le mariage de Mlle Thérèse Lincourt, fille de M. et de Mme Antonio Lincourt, de Saint-Barthélemy, au Dr Jacques Brien, fils du Dr et de Mme J.-A. Brien, de Montréal. Une abondance de fleurs de saison et des massifs de palmiers décoraient le choeur et la table de communion. MM. Jean Lincourt et Pierre Brien, frères respectifs des mariés, plaçaient les invités. Le Dr Brien était le témoin de son fils tandis que M. Lincourt accompagnait sa fille.

Après une réception au Club Canadien où les salons étaient décorés de pivoines et de muilliers, le Dr et Mme Brien partirent en auto pour Cape Cod. Le Dr et Mme Brien feront un séjour prolongé à Worcester, Mass., où le docteur Brien poursuivra des études.

Remise des diplômes à l'Ecole Ménagère Provinciale

Onze bourses d'étude décernées aux élèves des cours postsecondaires — Nombreux diplômes et prix spéciaux

Une brillante réunion présidée par M. Guy Vanier et Mme N.-K. Laflamme, présidents conjoints du Conseil d'administration de l'Ecole ménagère provinciale, clôturait, hier soir, l'année académique de l'institution.

A part les parents des élèves gradués, mentionnés dans l'assistance, outre ceux déjà nommés, Mme Gustave Perreault, Mme Rose Lacroix, Mlle Juliette Mireault, M. Maurice Charland, de la compagnie Robin Hood, M. et Mme Louis Chatel, Mlle Marguerite Jessop et plusieurs autres.

La directrice, Mlle Estelle LeBlanc, a souhaité la bienvenue à l'assistance et annoncé la remise d'onze bourses d'étude d'une valeur de \$15 chacune, tirées au sort par les élèves des cours postsecondaires qui n'ont manqué aucune des trente leçons de l'année. Ces bourses sont applicables à l'un ou l'autre cours donné à l'Ecole l'année suivante.

Les gagnantes des bourses sont: Mlle Roger Chalifoux, Mlle Léopold Emard, Mlle Lise Primeau, Mme Pierre Laprote, Mlle Thérèse Brunelle, Mme Colombe Leclerc, Mlle Jeanne Desrochers, Mlle Françoise Prévost, Mlle Cécile Chalifoux, Mlle Jacqueline Desjardins, Mlle Angeline D'Amico.

Les élèves finissantes sont présentes individuellement à l'auditoire par le truchement de petits sketches lus ou joués par leurs compagnes de lère ou de 2e année du cours normal.

Mlle Monique Archambault, élève de 2e année, présente la trilogie culinaire; ce sont: Mlles Gaele Bilodeau, Saint-Georges de Beauce, Louise Auger, Lachinière, Aline Prud'homme, Montréal, qui reçoivent leur diplôme de perfectionnement en art culinaire.

Reçoivent leur diplôme de perfectionnement en couture après avoir été présentées de façon humoristique par trois de leurs compagnes: Mlles Aline Dumont de Campbellton, N.-B.; Amyot, de Québec; Gaby Simard, de Baie St-Paul; Henriette Godin, de Montréal; Anne Michel, de Port-au-Prince, Haiti; Célyne Rouleau, Iles d'Orléans; Lucette LaFrance, de Varennes.

Les élèves graduées du cours normal de 3 ans, de l'Ecole ménagère provinciale, sont présentes, à l'auditoire, par Mlles Gisèle Centorame et Jocelyn Lorenger et reçoivent leur diplôme en sciences ménagères, de l'Université de Montréal.

Avec très grande distinction, Mlle Hélène Ducharme, prix offert par Mme N. K. Laflamme, présidente de l'école.

Mlle Eliane Lacasse, abonnement d'un an offert par Mlle Rose Lacroix, prix offert par la compagnie du Readers Digest.

Cours normal — 1ère année: Mlle Jocelyne Lovenger, bourse de \$50 offerte par les Filles d'Isabelle. Mlles Madeleine Auger et Denise Olivier reçoivent chacune un \$ d'argent offert par la directrice de l'école.

Après la séance, les graduées et leurs parents ont été reçus dans les salons de la résidence où les élèves de lère et 2ème années ont servi un goûter.

Science ménagère

"Pot pourri" de renseignements

L'expression "pot pourri" peut s'appliquer en littérature, en musique, en parfum, en chorégraphie, en art culinaire; mais c'est un autre genre de "pot pourri" que les économistes ménagères de la Section des consommateurs, ministère de l'Agriculture du Canada, vous servent cette semaine, celui de réponses et de questions intéressantes posées par nombre de maîtresses de maison.

Certains questions d'intérêt général se répètent souvent, exemple: "Que faut-il penser de la teneur en vitamines des oranges sur lesquelles sont écrits les mots "colour-added"?"

Ces oranges sont tout aussi riches en vitamines que les autres. Il arrive parfois que les oranges ne mûrissent pas également; alors, pour offrir au consommateur un produit uniforme et attrayant, on est autorisé à ajouter un colorant. Ce colorant n'affecte ni en bien ni en mal la valeur du fruit lui-même. Il ne faut pas oublier le principe qui vaut généralement pour tous les fruits citrins: en achetant "choisir des fruits à peau lisse, lourds pour leur grosseur, car ils sont alors plus juteux."

CHEVAL ET BOEUF

Quelle est la valeur comparative de la viande de cheval et de la viande de boeuf?

Le ministère de la santé et du bien-être social du gouvernement du Canada, nous dit que les analyses de la viande de cheval démontrent que sa valeur alimentaire est à peu près la même que celle de la viande de boeuf, bien qu'elle renferme moins de gras que cette dernière et que sa teneur en fer, en niacine et en protéines soit un peu plus élevée. La loi oblige tous les chevaux destinés à la consommation à être soumis à l'examen d'un inspecteur vétérinaire, c'est donc dire que cette viande est saine, sans qu'elle ne serait pas sur certains marchés. Les consommateurs s'assurent que la viande de cheval est délicate, très tendre et que le filet mignon de cheval est plus gros et plus tendre même que celui du boeuf. Sa valeur économique vu sa qualité comparable à celle du boeuf dépend nécessairement du prix auquel on la vend. Les économistes ménagères n'ont fait aucune expérience au sujet des modes de cuisson, cependant sa ressemblance avec la viande de boeuf fait présumer qu'on peut utiliser les mêmes méthodes de cuisson.

POULE-POULET?

Vaut-il mieux acheter une poule plutôt qu'un poulet?

Il y a certains avantages parfois à acheter une poule plutôt qu'un poulet. Le prix de la poule est ordinairement plus bas que celui du poulet. Et puis, si on veut servir une volaille braisée, un pâté, un ragout, une salade, un bouillon, la poule donne beaucoup plus de goût que le poulet. Il est important de savoir bien acheter une poule. Les économistes ménagères de la Section des consommateurs, ministère de l'Agriculture du Canada, disent de laisser à l'étalage du boucher la poule pesante (6-7 lbs) généralement trop grasse et de choisir celle qui pèse environ 4-5 lbs, quitte à en acheter deux si la famille est nombreuse. L'excès de graisse se voit sous forme de deux panes épaisses à l'arrière.

Cours de perfectionnement en couture: Mlle Aline Dumont; le Larousse infanterie offert par Mme Rose Lacroix; Mlle Raymond Amoyot; l'encyclopédie des ouvrages de dames donnée par la directrice de l'école.

Cours de perfectionnement en art culinaire: Mlle Gaele Bilodeau; le Larousse gastronomique offert par la maison de Mlle Rose Lacroix.

Cours normal — 2ème année: Mlle Gisèle Gratton, bourse de \$25 offerte par les professeurs de l'Ecole Ménagère Provinciale.

Mlle Hélène Ducharme, prix offert par Mme N. K. Laflamme, présidente de l'école.

Mlle Eliane Lacasse, abonnement d'un an offert par Mlle Rose Lacroix, prix offert par la compagnie du Readers Digest.

Cours normal — 1ère année: Mlle Jocelyne Lovenger, bourse de \$50 offerte par les Filles d'Isabelle. Mlles Madeleine Auger et Denise Olivier reçoivent chacune un \$ d'argent offert par la directrice de l'école.

Heure sainte à Marie-Réparatrice

Jeudi, le 19 juin, dernière heure sainte à l'occasion de la fête du Sacré-Coeur à la chapelle de Marie-Réparatrice, de 8 h. à 9 h. du soir.

Tous les amis du Sacré-Coeur et de l'oeuvre sont invités. Le Père Joseph Lépinay, C.S.C., présidera.

Au couvent de l'Épiphanie

Les religieuses du couvent de l'Épiphanie annoncent leur conventum pour le 14 juin et invitent à cette fête traditionnelle toutes les anciennes élèves. Celles qui, faute d'adresse connue, n'ont pas reçu de convocation sont priées de considérer le présent avis comme une invitation personnelle.

L'inscription se fera à 1 h. 30.

Association canadienne des électriciennes

L'Association canadienne des Électriciennes tiendra son assemblée annuelle mercredi, le 18 juin, à 2 h. 30, à l'Auditorium du Y.W.C.A., coin Dorchester et Crescent.

Les partis politiques en lice pour l'élection provinciale seront représentés par les orateurs suivants: l'Union nationale, M. W. R. Bullock; parti libéral, M. George Marler; C.C.F., Mme Pierre Casgrain, O.B.E.

Le public est invité.

Habitude qui devrait être disparue depuis longtemps

Le Service de santé aborde aujourd'hui un sujet des plus désagréables. Il est en effet pénible d'avoir à rappeler à certains gens qu'ils ne doivent pas cracher sur le trottoir, ni sur les planchers dans les cinémas, salles et autres endroits publics, ni dans les tramways, les autobus, etc.

Nous nous adressons, humblement, en ce moment, à la minorité, à ceux qui ne comprennent pas la nécessité de s'abstenir de commettre une faute contre la bonne éducation et contre l'hygiène.

Le Service de santé reçoit souvent des plaintes à ce sujet, voilà pourquoi il est obligé de lancer un avertissement aux intéressés.

Si nous voulons que Montréal garde sa réputation de ville propre, il ne faut pas que les touristes fassent un petit détour sur le trottoir, afin de marcher dans un espace parfaitement propre!

Un règlement municipal rappelle aux quelques recalcitrants dans ce domaine, qu'il est défendu de cracher sur les trottoirs et dans les endroits où véhicules publics.

Que tous nos concitoyens sans exception aucune observent ce règlement.

Le braisage, mode de cuisson à chaleur humide, c'est-à-dire à casserole couverte, est idéal pour la poule. On peut indifféremment la braiser farcie, non farcie, ou détrempée. On découvrant sur la fin de la cuisson, on obtient une surface croustillante si on la pré-fère.

Quelle est la valeur comparative de la viande de cheval et de la viande de boeuf?

Le ministère de la santé et du bien-être social du gouvernement du Canada, nous dit que les analyses de la viande de cheval démontrent que sa valeur alimentaire est à peu près la même que celle de la viande de boeuf, bien qu'elle renferme moins de gras que cette dernière et que sa teneur en fer, en niacine et en protéines soit un peu plus élevée. La loi oblige tous les chevaux destinés à la consommation à être soumis à l'examen d'un inspecteur vétérinaire, c'est donc dire que cette viande est saine, sans qu'elle ne serait pas sur certains marchés. Les consommateurs s'assurent que la viande de cheval est délicate, très tendre et que le filet mignon de cheval est plus gros et plus tendre même que celui du boeuf. Sa valeur économique vu sa qualité comparable à celle du boeuf dépend nécessairement du prix auquel on la vend. Les économistes ménagères n'ont fait aucune expérience au sujet des modes de cuisson, cependant sa ressemblance avec la viande de boeuf fait présumer qu'on peut utiliser les mêmes méthodes de cuisson.

AUTOUR DU FOYER



ÉTAGÈRES POUR LA CAVE

Coisses à oranges clouées ensemble. Les fixer au mur si elles doivent porter un poids assez lourd.



PAILLASSON FAIT DE BOUCNONS DE BOUTELLES

Planchettes de pin de 1" reliées par des crampons. Sur tout le panneau, clouez, à l'envers, des bouchons de bouteilles.

RÉCIPIENTS À TUTEURS

Tuyaux de poêle placés debout et fixés au mur avec du fil de fer ou un anneau de fer blanc. On peut les peindre.



Molson's

OMER DE SERRES Ltée

A son tour d'être comblé...

RASOIR REMINGTON
... avec nouveaux couteaux. Nouveau boîtier avec commutateur. **32.95**
Aussi autres modèles de \$21.95 à \$32.95 (Rez-de-chaussée)

POELE DE CAMP
Pour excursions de pêche, pique-nique. Se pile avec tout à l'intérieur. Peut être portée comme une valise à main. **Ch. 17.95**

BOUTEILLE DE SYPHON
Toute brochée — tête nickelée. Fabrication anglaise. Marque SPARKLETS. **Ch. 17.50**

RADIO PORTATIF
Modèle No C141P
Compact, solide, léger, fonctionnant sur l'énergie des piles. Boîtier en plastique rouge vin. Antenne à même le haut-parleur dynamique. Puissant. Quatre 46.25 lampes. **Ch. 46.25**
(Rez-de-chaussée)

JUMELLES
Fabrication française. Marque Krauss. Modèle Opéra. **Paire 25.00**
Autres modèles, finies noires **Ch. 84.00 et 89.00**

BRIQUETS RONSON
Modèles de table ou de poche. Le cadeau idéal pour le fumeur, pratique en tout temps. Prix variés: **86.50, 8.50 à 19.00**

Omer De Serres
LIMITÉE MONTREAL
1406 ST-DENIS LA. 0251 6793 ST-HUBERT
SPORT... 3e ETAGE

CAMP JEAN JEUNES
Vendé, comté Papineau

POUR GARÇONS DE 10 à 20 ANS

Lac privé dans les Laurentides.

Excursions, Chaloupes, Canots, Bain, Tennis, Jeux d'intérieur. Cuisine par un chef expérimenté.

● Saisons: du 5 juillet au 23 août,
● Conditions: \$15.00 par semaine.

Pour toutes informations, correspondre avec:
l'abbé Roland Rémillard ou l'abbé Jean-Louis Bourdon

SEMINAIRE DE ST-JEAN, QUE.
SAINT-JEAN, P.Q. Téléphone: 6841

Heures d'affaires 9 h. 30 à 5 h. 30 du lundi au vendredi. Le magasin ferme à 1 heure le samedi.

SPECIAL EN VEDETTE SAMEDI CHEZ EATON

Mobiliers 3 pièces
pour vivre ou salle de jeu
Produits au Canada

Spécial en vedette samedi, les 3 pièces **139.50**

Charpente de bois dur; construction entièrement à ressorts; tissus d'ameublement type tapisserie de belle qualité en un grand choix de modèles. Les parties de bois visibles sont finies: naturel, érable, noyer ou acajou. Divan de modèle courant ou divan studio (avec dossier et accoudoirs) avec fauteuil et berceau.

AMEUBLEMENT (MT 711), AU SEPTIEME, CHEZ EATON
677 a., rue Ste-Catherine, coin de l'Université

T. EATON CO LIMITED OF MONTREAL

Les élections provinciales

Les deux chefs de partis tiendront des assemblées en fin de semaine

M. Duplessis inaugure sa campagne à Trois-Rivières — M. Lapalme à St-Jérôme, à Drummondville et à St-Hyacinthe — Plusieurs assemblées de l'Union nationale — Candidats Union nationale indépendants contre MM. Chaloult et Barrière

Dimanche, le 15 juin, le premier ministre de la province, M. Maurice Duplessis, ouvrira officiellement, dans la ville de Trois-Rivières, la campagne électorale de l'Union nationale. Cette assemblée aura lieu à 3 h. p.m. au Colisée du terrain de l'exposition.

Des automobilistes iront chercher le premier ministre chez lui pour le conduire au lieu de ralliement, en circulant par les principales rues de la ville.

En plus des délégations des comités voisins, on prévoit une imposante représentation de la région de Montréal.

A Joliette Une assemblée marquera demain soir, à Joliette, l'ouverture de la campagne électorale de M. Antonio Barrette, ministre du travail et député de Joliette. L'assemblée se tiendra sur la Place du Marché, à 8 h. p.m. S'il pleuvait, elle aurait lieu dans l'arena.

A St-Jérôme ce soir Tous les préparatifs sont terminés en vue de l'assemblée régionale de ce soir à St-Jérôme. Le chef du parti libéral provincial, M. Georges Lapalme, prononcera un discours. Cette assemblée est à l'intention des électeurs des comités de Terrebonne, d'Argenteuil, de Deux-Montagnes et de Labelle.

Les présidents seront MM. Léopold Nantel, avocat, maire de St-Jérôme; Raymond Raymond, président de l'Association libérale du comté de Terrebonne, et Gaston Cloutier, président de la Jeunesse libérale du comté de Terrebonne. Outre M. Lapalme, trois candidats porteront ce soir la parole. Ce sont M. Alfred Marcell, de Deux-Montagnes; le Dr Gustave Roy, de Labelle, et M. Claude Prevost, C.R., de Terrebonne.

C'est en la salle des Chevaliers de Colomb que l'assemblée aura lieu, à partir de 8 h. 30. Les discours seront radiodiffusés, de 8 h. 30 à 11 h., par le poste CJSO, de Sorel.

Dimanche M. Georges Lapalme rencontrera dimanche les électeurs des régions de Drummondville et de St-Hyacinthe. L'assemblée de Drummondville aura lieu dimanche après-midi, à 2 h. 30, au parc Sainte-Thérèse, s'il fait beau, et à l'arena, s'il pleut.

Les orateurs, outre le chef du parti libéral, seront M. Albert Morissette, candidat dans Athabasca; M. Bernard Pinard, dans Drummond; le notaire René Blondin, dans Nicolet, et M. Alcide Lacharité, dans Yamaska. Le maître de cérémonies sera M. Gérard Brady, président de l'Association libérale de Drummond. L'assemblée de Saint-Hyacinthe aura lieu le soir, à 8 h. 30, au manège militaire, beau ou mauvais temps. Tous les électeurs des comités de Saint-Hyacinthe, Rouville, Richelieu, Verchères et Bagot sont invités à y assister. Outre M. Lapalme et les orateurs, Me Adolphe Bouchard, candidat de Saint-Hyacinthe; M. Liguori Berthiaume, candidat dans Rouville; et M. Arthur Dupré, maire de Beauceville, candidat dans Verchères, ainsi que les candidats de Richelieu et de Bagot, s'ils sont alors choisis. Un autre discours sera prononcé par M. Jos. Fontaine, député fédéral de Saint-Hyacinthe-Bagot.

M. Lapalme rencontrera les électeurs de Hull, Papeau, Gatineau et Pontiac à Hull le 29 juin, en l'hôtel de ville, beau ou mauvais temps.

Dans Shefford M. Georges Lapalme annonce la candidature de M. Gaston Ledoux, premier vice-président de la C.T.C.C. et président général de la Fédération du Textile. M. Gaston Ledoux est candidat officiel du parti libéral dans Shefford.

Assemblée de l'U.N. Voici la liste des prochaines assemblées des candidats de l'Union nationale pour les prochains jours: DIMANCHE, le 15 juin — Aux Trois-Rivières, ouverture officielle de la campagne de l'Union nationale par l'hon. Maurice Duplessis, à 3 h. p.m., au Colisée du terrain de l'exposition.

A Drummondville, ouverture de la campagne électorale de M. Robert Bernard, industriel, député provincial du comté de Drummond, au parc Saint-Frédéric, à 8 h. 30 p.m. SAMEDI, le 14 juin — A Joliette, ouverture de la campagne de M. Antonio Barrette, ministre du travail et député de Joliette, sur la place du Marché, à 8 h. p.m. LUNDI, le 16 juin — A Montréal, ouverture de la campagne électorale du comité central cana-

Six nouveaux députés ont occupé leurs sièges à Ottawa

Ottawa, 13 (P.C.) — Six nouveaux députés à la Chambre des Communes, 4 progressistes-conservateurs et 2 libéraux, élus aux élections partielles du 26 mai, ont pris leur siège au Parlement hier.

Les deux libéraux ont été présentés à l'Orateur, M. Ross Macdonald, par le premier ministre Louis St-Laurent. Ce sont MM. Joseph-L. Desjardis, élu dans Brome-Missisquoi, et Norman C. Schneider, élu dans Waterloo-nord, en Ontario.

M. George Drew, chef progressiste-conservateur, a ensuite présenté les quatre nouveaux députés de ce parti au milieu d'interpellations de députés libéraux, qui lui ont crié: "Ne vous épouvez pas", parce qu'il est sorti quatre fois de la Chambre pour revenir avec un nouveau député chaque fois.

Les nouveaux députés progressistes-conservateurs sont MM. G. W. Montgomery, de Victoria-Carleton, au Nouveau-Brunswick; A. M. Robichaud, de Gloucester, au Nouveau-Brunswick; Paul Spence, de Roberval, Qué.; et Michael Starr, maire d'Oshawa, député du comté d'Ontario.

M. Drew a parlé en français en présentant M. Spence. La position des partis aux Communes est maintenant la suivante: libéraux, 133; progressistes-conservateurs, 49; C.C.F., 13; Crédit social, 10; indépendants, 4; libéraux indépendants, 2; vacant, 1; total: 262.

Nouveau local du centre d'Accueil franco-canadien

Une petite réunion a marqué hier, l'inauguration des nouveaux locaux du Centre d'Accueil franco-canadien dont les bureaux sont maintenant situés à 3425, rue Saint-Denis.

Dans une brève allocution, le directeur de l'Accueil, M. Jean-Marie Léger, a souligné qu'il y aura bientôt un an que cet organisme a été fondé. Durant ces douze mois, près de mille immigrants français sont passés par le centre. De ce nombre, a-t-il dit, quatre cents environ ont pu trouver des situations diverses grâce aux démarches de l'Accueil. En plus, un effort considérable a été accompli au point de vue logement, services juridiques et médicaux gratuits, etc.

M. Léger a également annoncé que le centre est à former un comité de réception qui accueille les immigrants à leur arrivée même, soit aux gares, soit à leur descente du bateau ou de l'avion, afin de leur ménager un accueil à la fois sympathique et efficace, en les aidant à résoudre les premiers problèmes.

La directrice du centre, Mlle Anita Kugel, et les membres du comité de l'Accueil franco-canadien, ont accueilli les invités par lesquels on a remarqué M. André Lot, président de l'Union nationale française; M. André Malavoy, délégué au Canada du Commissariat du Tourisme de France; et Mme Malavoy; M. Pierre Brassac, attaché commercial de France; et Mme Brassac, ainsi que quelques immigrants français qui ont collaboré à décorer et aménager les nouveaux bureaux de l'Accueil.

L'aéroport civil de la ville de La Tuque sera terminé en août

La Tuque, 13 (P.C.) — L'aménagement d'un vaste aéroport civil pour la ville de La Tuque, se poursuit avec célérité. Ce champ d'atterrissage, construit pour le compte du ministère fédéral des transports, section de l'aviation civile, s'étendra sur une longueur de près d'un mille et demi et sera large d'environ 800 pieds.

A l'heure actuelle le terrassement est presque terminé. Les travaux d'asphaltes seront entrepris bientôt. On s'attend que le tout soit terminé vers le milieu d'août, alors que le terrain pourra probablement être mis en opération.

M. Vincent Massey, confrencier au congrès de la Société Richelieu

Québec, 13 (P.C.) — Le T. H. Vincent Massey, gouverneur général du Canada, sera le conférencier à un dîner de clôture du congrès de la Société Richelieu, qui se tiendra ici les 26, 27 et 28 septembre.

M. Barrette intervient sans succès auprès de la Cie Simmons Lée

La compagnie refuse complètement de négocier — Huit arrestations au cours d'une manifestation ce matin

M. Antonio Barrette, ministre provincial du travail, est intervenu sans succès hier dans la grève de la compagnie Simmons Bed Lée à Montréal. La compagnie a opposé un refus complet de négocier. Par ailleurs, ce matin, il y a eu huit arrestations au cours d'une manifestation qui s'est déroulée devant l'usine et à laquelle ont pris part plusieurs milliers de personnes.

Télégramme du ministre C'est le ministre du travail lui-même qui a annoncé le refus de négocier de la compagnie. Dans un télégramme envoyé hier à M. Charles Devlin, organisateur du Congrès canadien du travail, M. Barrette déclare: "Pour faire suite à votre télégramme du 11 juin, ai eu longue conférence avec M. Logan, de la Simmons Bed Ltd, il y a quelques jours après avoir rencontré le représentant de l'Union. Stop. Il a carrément refusé de rencontrer un représentant de l'Union en ma présence, nonobstant toute décision de la Commission des relations ouvrières. Dans telles circonstances ne pouvons intervenir d'avantage".

Interrogé ce matin, M. Devlin a répondu que la grève continuait néanmoins et qu'il ne serait pas question de l'abandonner avant la victoire. On sait qu'après 11 semaines de grève, la compagnie a ouvert ses portes, offrant aux ouvriers de les reprendre à son emploi sous contrat individuel. Selon le syndicat, environ 150 sur 600 auraient répondu. La compagnie prétend au contraire que 75 pour cent de son personnel est revenu au travail.

Quoi qu'il en soit, les grévistes de la Simmons et ceux de Dupuis Frères, avaient ce matin une réunion conjointe aux portes de l'usine de la Simmons. La foule a commencé de s'attrouper vers 7 h. 30 a. m. Selon la nouvelle habitude, les manifestants chantaient. La police qui venait d'arriver en nombre sur les lieux ne semblait pas prêter ces perspectives de manifestation.

Elle se mit immédiatement à disperser la foule. Les chefs ouvriers, y compris Doc Lamoureux, président du conseil du travail, voulurent intervenir. Rien n'y fit. L'inspecteur Minnow déclara que seulement 10 piqueteurs seraient tolérés à chaque porte, pourvu qu'ils ne chantent pas.

La foule et la police jouèrent ensuite à la cache-cache jusqu'à 9 h. 30 a. m. A cette heure, il y avait sur les lieux plusieurs milliers de personnes. Elles déambulaient plus ou moins tumultueusement dans les rues DeCourcelles et Saint-Ambroise. La police les dispersait ici, elles se reformaient là. Les ouvriers qui sont retournés au travail depuis quelques jours de-

Pas d'élections à Ottawa avant la prochaine session Ottawa, 13 (P.C.) — M. Donald Fleming, député progressiste-conservateur de Toronto-Eglinton, a déclaré hier qu'à la lumière de récents événements, il ne croit pas probable que le gouvernement ordonne des élections avant la prochaine session du parlement.

Il faisait allusion au résultat des élections provinciales de la Saskatchewan et des récentes élections partielles fédérales. Quand il mentionna les élections de la Saskatchewan, un député libéral l'interpella en disant: "Vous n'avez pas été de conservateurs".

Mais M. Fleming répliqua: "Nous n'avons rien perdu tandis que les libéraux ont subi de grandes pertes. Leur force a été réduite de 40 pour cent...".

Retraite du Dr J.-E. Gagné Le Dr J.-E. Gagné a pris sa retraite à l'hôtel de ville. Il était au service de la Ville depuis quarante-trois ans; il fut attaché au département d'hygiène durant treize ans et au service de la police depuis trente ans.

Le Comité exécutif accordé au Dr Gagné un congé de trois mois avec plein traitement, en reconnaissance de ses longs états de service.

Mandat émis contre le chef de police de Valleyfield

Voici un communiqué du Conseil canadien du textile, dont M. Kent Rowley est président. On sait que M. Rowley a été espionné des ouvriers unis du textile d'Amérique par les officiers supérieurs de la C.M.T.C. et de la F.A.T. auxquels l'O.U.T.A. est affilié.

Le communiqué a été rendu public par M. Gilles Henault, publicitaire du Conseil, également expulsé lors de la purge. "Des mandats d'arrestation, a déclaré M. Henault, ont été émis contre M. Paul Marleau, chef de police de Valleyfield, et contre l'agent spécial Paul Benoit, de la Sûreté provinciale, à la demande de M. Tréfilet Leduc, président du comité de grève du Conseil canadien du textile, et M. Conrad Leduc, organisateur. Tous deux sont de Valleyfield.

"M. Marleau est accusé d'être entré de force dans une propriété privée le 26 mai à Valleyfield, Marleau et Benoit sont également accusés de voies de fait et d'avoir pris possession, sans mandat, d'une propriété, à 41, rue Nicholson, à Valleyfield.

"Le 26 mai dernier, poursuit le communiqué, des forts-à-bras et des agents de la police municipale sont entrés sans permission dans le local de l'Union du textile à Valleyfield et ils ont saccagé l'endroit.

"De nouveau le 8 juin, des agents de la police municipale et de la Sûreté provinciale ont assailli des gens dans le local des grévistes. Ils ont pris possession de l'endroit sans produire de mandat à cet effet.

"M. Kent Rowley, président du Conseil canadien du textile, a déclaré alors: C'est la première fois dans l'histoire du Québec que la police s'empare d'un local d'union sans mandat".

Ce matin, M. Marleau a comparu et il a été libéré sur parole. Procès le 17 juin.

Nous gagnerions une guerre sur un "épouvantable amas de dépouilles"

Augmentation prochaine de la guerre "froide" — Pas de combat dans les eaux arctiques Ottawa, 13 (P.C.) — Les nations occidentales sortiraient victorieuses d'une guerre éventuelle, a déclaré hier le premier ministre Louis Saint-Laurent, mais il a ajouté: "Mais elles émergeraient sur le dessus d'un épouvantable amas de dépouilles".

Le premier ministre a fait cette déclaration à un groupe de 29 rédacteurs de journaux américains visitant l'Ontario comme invités du ministère provincial du tourisme et de la publicité.

M. St-Laurent s'est dit optimiste sur les chances d'empêcher une agression tant que les contribuables consentiront à supporter le fardeau des préparatifs de défense et "d'obtenir la guerre froide passablement chaude".

Il a prédit que la population du Canada atteindra les 40,000,000 à la fin du siècle.

Le ministre des affaires extérieures, M. Pearson, a déclaré hier qu'on ne peut s'attendre à une intensification, sous une forme ou une autre, de la "guerre froide", au cours des prochains mois.

"Il faudra y faire face avec des nerfs solides et un jugement droit, a-t-il affirmé aux Communes.

Par une courte déclaration sur la situation internationale, en réponse à une question de M. John Diefenbaker, député progressiste-conservateur de Lake Centre, M. Pearson a rappelé les manifestations communistes qui se sont déroulées en Europe à la suite de la signature, à Bonn, du pacte de paix avec l'Allemagne, et celle du traité de défense européenne à Paris.

"On a qualifié avec raison de "biocus sournois" ces manœuvres des Russes et des Allemands de l'est", a-t-il déclaré.

"Il est évident, à mon avis, que l'intention première est d'empêcher, par la crainte, la République fédérale allemande de ratifier ces accords qui feront participer l'Allemagne à l'alliance défensive occidentale."

5 morts accidentelles dans notre province, hier

Trois victimes de l'onde et deux victimes de la route

Les tragédies de l'onde et de la route ont causé cinq morts, hier, dans la province de Québec. Trois personnes se sont noyées: Robert Dandurand, 14 ans, de Valleyfield, Marcel Hamel, 42 ans, de Québec, et Bernard Codre, 6 ans, de Saint-Césaire. Un bambin, Richard Trépanier, 3 ans, de Lac-Mégantic, a été tué par un camion. Un Américain d'une cinquantaine d'années, M. R. A. McPhail, du Texas, est mort après avoir été frappé par un train, à Lachine.

Trois noyades Robert Dandurand, 14 ans, fils de M. et de Mme Réginald Dandurand, qui habite 115a, rue Jacques-Cartier, à Valleyfield, s'est noyé, au début de la soirée d'hier, en se baignant avec un compagnon dans les eaux du canal de Beauharnois, à Valleyfield. Malgré d'intenses recherches, on n'a pas encore repêché le corps de la victime.

Québec, 13 (P.C.) — Marcel Hamel, 42 ans, s'est noyé hier dans la petite rivière Jaune, sur la route du Lac-Beauport, où l'on effectue actuellement des travaux. Saint-Césaire, Qué., 13 (P.C.) — Un bambin de 6 ans, Bernard Codre, s'est noyé hier dans la rivière Yamaska, près de ce village du comté de Rouville. On a retrouvé le cadavre.

Tuë par un train Un Américain du Texas, d'une cinquantaine d'années, a été tué instantanément vers 6 h. hier soir, lorsque l'automobile qu'il conduisait a été heurtée par un train au passage à niveau du Canadian National, à la 36e avenue, à Lachine. La victime est M. R. A. McPhail, de Houston, Texas.

Le décès de la victime a été constaté par le Dr A.L. Vasseur, de Lachine. La victime revenait de jouer une partie de golf au "Lakeshore Golf and Country Club."

Le cadavre, presque méconnaissable, a été transporté à la morgue pour le coroner tiendra son enquête.

Les constatations d'usage ont été faites par la police de Lachine. Lac-Mégantic, 13 (P.C.) — Un bambin de trois ans, Richard Trépanier, a été tué hier matin en face de la résidence de ses parents. Le garçonnet se rendait chez le cordonnier en compagnie de son grand-père, lorsqu'il fut frappé par un camion.

Noyé retrouvé Porté disparu depuis quelque temps déjà, M. Patrick Rozon, 50 ans, 902, rue Clark, a été retrouvé noyé, tard hier après-midi, dans les eaux d'un bassin du fleuve Saint-Laurent, sis au pied de la rue McGill. Le cadavre fut subseqüemment transporté à la morgue locale, pour fins d'autopsie et d'enquête du coroner.

Mgr Frenette élu gouverneur de l'Univ. de Montréal

A une réunion spéciale du conseil des gouverneurs de l'Université de Montréal, tenue hier après-midi, Son Excellence Mgr Emilien Frenette, évêque de Saint-Jérôme, a été élu gouverneur, en remplacement de l'évêque de Saint-Hyacinthe, Mgr Arthur Douville, dont le terme d'office expirait et qui a manifesté le désir de n'être pas réélu. On a, par la même occasion, rendu hommage au dévouement de Mgr Douville et aux services qu'il a rendus à la cause universitaire.

Par ailleurs, le conseil des gouverneurs a aussi réélu Son Excellence Mgr Percival Caza, évêque auxiliaire de Valleyfield, et le notaire Eugène Poirier, qui arrive, eux aussi, au terme de leur mandat d'office.

Le curé de l'Assomption, l'abbé P. Gauthier, est mort subitement, hier

M. l'abbé Pierre Gauthier, curé de l'Assomption, est mort subitement, hier, à l'âge de 65 ans. Il était curé de cette paroisse depuis septembre 1942.

Né à Contrecoeur, le 22 juin 1886, il était le fils d'Ambroise Gauthier et d'Adéline Lecompte, décédés. Il fut ordonné prêtre le 14 juillet 1912, puis nommé professeur de mathématiques au collège de l'Assomption dont il fut supérieur de 1933 à 1940.

La translation des restes aura lieu dimanche soir, le 15, à 7 h. 30 et le service sera chanté en l'église paroissiale de l'Assomption lundi matin, à 9 h. 30. L'inhumation aura lieu dans la crypte du collège de l'Assomption.

couramment que 25 à 25 p.c. de la viande de boeuf consommée dans la province. L'informateur en question souligne que ces 10 salaisons, quoique ne comptant pas parmi elles les plus importantes raisons de genre dans la province, distribuent au moins 35 p.c. de la viande de boeuf consommée ici. Il souligne encore qu'il doit tenir compte des sacrifices pécuniaires qu'elles ont consenti en gardant leur personnel entier en service pendant l'embargo.

Un hôtel somptueux au coeur des Laurentides

Un hôtel somptueux au coeur des Laurentides. Vivre somptueusement meublé de divans et de fauteuils de luxe. Repas délicieux préparés par un chef de renom et servis par un personnel courtois. Chambres confortables et bien meublées. CLIENTELE CHRETIENNE ET CHOISIE. L'endroit idéal pour congrès, convention, repos, voyages de noces et vacances. Retenez votre chambre en écrivant, télégraphant ou en téléphonant. L'HOTEL CHEZ MAURICE. Docteur Maurice FOIST, président. Ste-Agathe-des-Monts, prov. de Québec, Canada. Téléphone: Ste-Agathe, 326.

Concours d'admission au Collège de Montréal. Samedi matin le 14 juin, à 10 heures, aura lieu, au Collège de Montréal, le concours annuel d'admission aux Élémens Latins. Les élèves de 7e et de 8e années de nos écoles y sont cordialement invités.

Beauharnois & Co ACCESSOIRES ELECTRIQUES en gros 5632, ave. du Parc MONTREAL Ca. 5731

"Le Devoir" est imprimé aux nos 430-434 est, rue Notre-Dame à Montréal par l'imprimerie populaire, compagnie à responsabilité limitée qui en est l'éditrice-proprétaire. Directeur-gérant: Gérard Filion.

Abonnement par la poste: ÉDITION QUOTIDIENNE (un an): Canada (sauf Montréal et la banlieue), \$12.00; Montréal et banlieue, \$14.00; États-Unis et Commonwealth, \$16.00; Union postale, \$18.00. ÉDITION DU SAMEDI (un an): Canada, \$4.00; États-Unis et Union postale, \$5.00. Les abonnements sont payables d'avance par mandat-poste ou par chèque encaissable au pair à Montréal.

Autorisé comme matière postale de deuxième classe par le ministère des Postes, Ottawa. Téléphone: BELAIR 3361*

VENDREDI, 13 JUIN 1952

M. Duplessis va-t-il supprimer l'impôt sur le revenu des compagnies ?

En toute logique, il le doit. Il le doit à partir de ses propres déclarations. Il le doit à cause d'une nouvelle attitude adoptée par Ottawa sur le sujet. Il le doit...

"LETTRES AU DEVOIR"

LA POUSSIERE A EAST BROUGHTON

A. M. le Dr Paquette, ministre, Ministère de la Santé, Parlement, Québec. M. le ministre. Le 7 juin, 1944, vous recevez une lettre qui vous mettait au courant des conditions pénibles dans lesquelles vivait à l'époque les familles du village minier d'East Broughton.

LES CREDITISTES CONTRE L'ASSURANCE-SANTE

Les créditistes de la ville de Montréal, réunis en assemblée hebdomadaire régulière le mercredi 4 juin 1952, à la salle du Buffet Paris, 3525, Iberville, Montréal, ont adopté à l'unanimité une résolution pour protester contre l'article écrit par Pierre Vigeant, chroniqueur parlementaire du journal Le Devoir à Ottawa, et publié dans ce dernier journal le 3 juin 1952 sous le titre: "Au cas où Ottawa voudrait établir l'assurance-santé".

UNE PROPAGANDE ODIEUSE

Hon. Paul-Emile Côté, Député de Verdun, Assistant-parlementaire du ministre du travail, Ottawa, Ont. Cher Monsieur, Je vous envoie une lettre et son contenu reçu ce matin. Bien que l'oblitération nous dit que cette lettre vient de New-York, il est évident que la compagnie est implantée dans notre pays.

Missionnaires expulsés de Chine

Le total des missionnaires expulsés ou contraints de partir de Chine s'élève à 1,763 pour la période allant du 1er janvier 1951 au 17 avril 1952. A cette dernière date il ne restait plus en Chine que 1,435 missionnaires étrangers: soit 1,018 évêques et prêtres, 362 Soeurs et 55 Frères. Sur ces 1,435 missionnaires, 145 sont actuellement emprisonnés: 17 évêques, 107 prêtres, 17 Soeurs et 4 Frères. (I.S.P.)

La Bible vous parle

Fais les passions de la jeunesse, recherche la justice, la foi, la charité, la paix, en union avec ceux qui, d'un cœur pur, invoquent le Seigneur. (II Tim. 2, 22)

LA REVOLUTION BOLIVIENNE (II)

"C'est pour nationaliser les mines que nous avons fait la révolution"

Declare le nouveau président de la Bolivie, M. Paz Estensoro — Protection à tout capital, sauf à celui de l'étranger — "L'empire sanglant des Seigneurs de l'étain" — Trois millions et demi de Boliviens qui manquent du nécessaire quand une poignée de capitalistes augmentent leur fortune — Rien à voir avec Péron — Aggressions économiques des Etats-Unis

Traduction du Père Albert SANSCHAGRIN, O.M.I.

"Nous nationaliserons les mines, quels que soient les obstacles que nous ayons à affronter. C'est pour cela que nous avons fait la Révolution", déclare M. Paz Estensoro, le président de la Bolivie à un journaliste du "Debate" de Santiago. Il semble donc que ce soit là le motif déterminant de la révolution ou pour le moins un article important de son programme. De toutes façons, la position du nouveau gouvernement bolivien a un certain intérêt pour nous aussi Canadiens.

Voici l'opinion des chefs de la révolution bolivienne, d'après une entrevue exclusive qu'ils accordèrent à un journaliste chilien. Et tout d'abord sur la nationalisation des mines d'étain.

L'opinion du président "Nous nationaliserons les mines. Nous les nationaliserons quels que soient les obstacles que nous aurons à affronter. C'est pour cela que nous avons fait la Révolution. Le sang de plus de mille morts et de trois mille blessés, nous l'obliges à cela. N'en ayez le moindre doute... Apparaissant le peuple se contentait de souffrir. Maintenant il sait clairement où est le mal et où se trouve le chemin de la solution. Le mineur et le travailleur ont remplacé le simple pouvoir économique. Ceci ne signifie pas que nous sommes contre le capital. Tout au contraire, nous stimulons les mises de fonds, lesquelles, nous ne pouvons le nier, nous sont nécessaires. La libre entreprise et la propriété privée seront soigneusement protégées. Mais les trois grandes compagnies d'étain (Aramayo, Patiño et Hochschild) sont une exception. Leurs profits fabuleux rendent impossible la vie de la Bolivie. Il ne peut y avoir de vacillations. Protection à tout le capital, sauf à celui de l'étranger." (Paz Estensoro)

Celle du ministre des mines "La pleine souveraineté d'un Etat sur ses principales sources de la production. Dans le cas de la Bolivie, l'autarchie politique obtenue dans les guerres de l'indépendance vers 1825, n'a été qu'une simple expression littéraire parce que le gouvernement a été permanent, sauf les cas de Busch et de Villarreal, entre les mains des entreprises, lesquelles, érigées en super-Etat, ont changé à satiété présidents et ministres d'Etat, imposant toujours contre la volonté populaire les doctrines généralistes de l'oligarchie qui acceptent avec soumission et inconscience la fonction de marionnette de l'intérêt privé. L'analyse de ce problème historique, qui sur le terrain politique, apporte un argument décisif pour la nationalisation des mines, a pour démonstration technique le cadre suivant de statistiques établies pour les derniers cinq ans: 1. La monnaie: Dévaluation du dollar de 45% au change officiel et de 350% au marché noir. 2. Dette fiscale: Augmentation de 834 millions à 3,500 millions. 3. Production de l'étain: Baisse de 43.168 tonnes à 31,927 tonnes. 4. Circulation: De 2,800 millions de boliviens à 5,877 millions, soit une augmentation de 3,077 millions. 5. Réserve d'or: Diminution de 48.3% à 38.7%. 6. Coût de la vie: Augmentation de 500% en moins de cinq ans. Ce qui veut dire qu'économiquement la nationalisation des mines se justifie comme l'unique moyen efficace d'empêcher que les manœuvres économique-financières des grandes Mines consomment leur dessein de détruire la Bolivie. En plus de toute considération juridique, sociale, comment peut-on expliquer que 3,500,000 Boliviens pe-

Celle du vice-président "Nous désignerons une commission pour étudier la nationalisation des grandes mines. Nous protégerons le capital dont nous avons besoin, mais toujours à la condition qu'il procède honnêtement, qu'il respecte la souveraineté de la Bolivie, qu'il laisse au pays les bénéfices sociaux." (I.S.P.)

Les Etats-Unis "En ce qui regarde les Etats-Unis, nous aspirons sincèrement à la collaboration. Mais à la vraie collaboration et non comme ils la comprennent et qui consiste à demeurer impassibles devant leurs agressions économiques. Nous ne voulons pas être dépouillés et voir augmenter la misère de la Bolivie sous prétexte de la liberté et de la démocratie qu'il faut défendre sur d'autres continents. Si les Etats-Unis veulent la solidarité démocratique en Amérique, il est nécessaire qu'ils n'oublient pas la correspondance solidaire économique." (Herman Siles)

Relation avec Péron "Nous n'avons rien à voir avec Péron. Nous n'avons reçu aucune aide de lui, si ce n'est l'aide médicale arrivée ces jours derniers à La Paz. Si en politique mondiale, notre mouvement se trouve aussi loin de Moscou que de Washington, en politique américaine nous nous trouvons à égale distance de Washington et de Buenos-Aires. Pourquoi nous faire illusion? Les problèmes boliviens, seuls, nous pourrions les résoudre. N'importe quelle collaboration sera toujours intéressée. D'ailleurs, le mouvement péroniste est purement argentin. Le général est lui-même le type le plus représentatif de l'Argentin. Il n'y a pas d'imitation possible. Nous reconnaissons toutefois qu'il existe actuellement en Amérique espagnole la tendance générale de retourner à ce qui fait l'originalité de chaque peuple et à la défense de ses réserves. Le M.N.R., comme c'est normal, a des sympathies pour les groupements étrangers qui arborent des consignes semblables aux siennes et il est juste de sympathiser avec ceux qui peuvent se solidariser avec nos demandes, mais jamais nous n'échangerons pour cela notre précieuse indépendance." (Hernán Siles)

Relation avec Péron "Nous n'avons rien à voir avec Péron. Nous n'avons reçu aucune aide de lui, si ce n'est l'aide médicale arrivée ces jours derniers à La Paz. Si en politique mondiale, notre mouvement se trouve aussi loin de Moscou que de Washington, en politique américaine nous nous trouvons à égale distance de Washington et de Buenos-Aires. Pourquoi nous faire illusion? Les problèmes boliviens, seuls, nous pourrions les résoudre. N'importe quelle collaboration sera toujours intéressée. D'ailleurs, le mouvement péroniste est purement argentin. Le général est lui-même le type le plus représentatif de l'Argentin. Il n'y a pas d'imitation possible. Nous reconnaissons toutefois qu'il existe actuellement en Amérique espagnole la tendance générale de retourner à ce qui fait l'originalité de chaque peuple et à la défense de ses réserves. Le M.N.R., comme c'est normal, a des sympathies pour les groupements étrangers qui arborent des consignes semblables aux siennes et il est juste de sympathiser avec ceux qui peuvent se solidariser avec nos demandes, mais jamais nous n'échangerons pour cela notre précieuse indépendance." (Hernán Siles)

Relation avec Péron "Nous n'avons rien à voir avec Péron. Nous n'avons reçu aucune aide de lui, si ce n'est l'aide médicale arrivée ces jours derniers à La Paz. Si en politique mondiale, notre mouvement se trouve aussi loin de Moscou que de Washington, en politique américaine nous nous trouvons à égale distance de Washington et de Buenos-Aires. Pourquoi nous faire illusion? Les problèmes boliviens, seuls, nous pourrions les résoudre. N'importe quelle collaboration sera toujours intéressée. D'ailleurs, le mouvement péroniste est purement argentin. Le général est lui-même le type le plus représentatif de l'Argentin. Il n'y a pas d'imitation possible. Nous reconnaissons toutefois qu'il existe actuellement en Amérique espagnole la tendance générale de retourner à ce qui fait l'originalité de chaque peuple et à la défense de ses réserves. Le M.N.R., comme c'est normal, a des sympathies pour les groupements étrangers qui arborent des consignes semblables aux siennes et il est juste de sympathiser avec ceux qui peuvent se solidariser avec nos demandes, mais jamais nous n'échangerons pour cela notre précieuse indépendance." (Hernán Siles)

L'ACTUALITE

Lettre d'un traducteur à M. Pouliot

A M. Jean-François Pouliot, Député de Témiscouata, Hôtel du Parlement, Ottawa, Honorable député, Je vois que vous n'avez pas désarmé depuis l'hiver dernier et que vous poursuivez toujours les malheureux traducteurs de votre honorable mandataire. Il apparaît que l'un de vous s'est permis de tenir des propos impertinents à votre égard au cours d'une réunion sociale. Il aurait évidemment dû observer les distances qui existent entre un humble fonctionnaire et un redoutable tribun. Vous faut-il en tenir compte à tous ses confrères qu'il n'avait pas consultés avant de tenir ces propos impardonnables? Vous venez de poser à notre chef hiérarchique, l'honorable secrétaire d'Etat, toute une série de questions touchant les retards apportés à traduire les minutes du comité parlementaire des chemins de fer et de la marine marchande au cours des cinq dernières années? Vous nous mettez en assez mauvaise posture et vous pouvez réussir à indisposer le ministre contre nous. Vous risquez aussi par contre de le convaincre que notre personnel est insuffisant et de contribuer ainsi à multiplier le nombre de ces traducteurs maudits que vous voulez exterminer. Vous vous plaignez de ce que l'Institut technologique de langue française d'Ottawa n'ait pas formulé de suggestions au greffier de la Chambre pour pré-

BLOCS-NOTES

Un apôtre de la terre L'abbé Arthur Fortier, sous-ministre adjoint de la colonisation, qui est décédé la semaine dernière, à Chicoutimi, avait consacré toute sa vie sacerdotale à la classe agricole. La chose était d'autant plus remarquable qu'il était lui-même fils d'ouvrier. L'abbé Fortier avait été successivement ou simultanément curé de paroisse de colonisation, missionnaire-colonisateur, aumônier de la J.A.C., propagandiste des caisses populaires. Il avait une tournure d'esprit originale. C'était essentiellement un intuitif. Il possédait un flair merveilleux pour se diriger à travers les méandres de l'action sociale. Pour lui, le plus court chemin entre deux points n'était jamais la ligne droite. Par des chemins connus de lui seul, il arrivait au but qu'il s'était proposé. Ce fut pour ses amis une surprise, mêlée d'un peu de désappointement, de lui voir assumer en 1945 un poste dans l'administration du ministère de la colonisation. On pourra discuter longtemps de l'opportunité d'un tel geste. Nature complexe et entreprenante, l'abbé Fortier remuait beaucoup de choses et dérangeait beaucoup de gens. Il n'est donc pas surprenant qu'il n'ait pas eu que des amis. Mais il sera facile de faire l'unanimité sur les qualités éminentes de l'homme. C'était un travailleur acharné et un homme au cœur d'or. Il s'est tué à la tâche. Sous une écorce un peu rude, il cachait une sensibilité extrêmement délicate. L'abbé Arthur Fortier a bien mérité de la classe agricole du Québec. Policiers meurtriers Un policier de Montréal a abattu avant-hier d'une balle à la tête un jeune homme de dix-huit ans dans une ruelle de l'est de la ville. La victime est morte quelques heures plus tard dans un hôpital. Quel crime avait-il commis? Tout simplement de ne pas avoir obéi à l'ordre du policier qui lui commandait d'arrêter.

M. Lucien Desautels réélu président de l'A.E.C.M.

M. Lucien Desautels, professeur à l'école supérieure Le Plateau, a été réélu président de l'Association des éducateurs catholiques de Montréal, pour un second mandat, mardi soir, lors de l'assemblée générale, les membres de l'A.E.C.M. ont élu les vingt-quatre membres du conseil d'administration qui, à leur tour ont procédé à l'élection du nouvel exécutif.

Cet exécutif comprend, outre M. Desautels, Mlle Claire Miller, trésorière-présidente; M. Gérard Chagnon, 2ème vice-président; Mlle Pauline Messier, secrétaire; Mlle Isabelle Duffy, secrétaire-correspondante; M. Paul Allaire, trésorier; et M. Louis Bouchard, secrétaire aux relations extérieures. Les vingt-quatre membres du conseil d'administration sont les suivants: représentants de districts: Mlle Geraldine Guay et M. René LeBrun, no 1; Mlle Pauline Messier et M. Benoît Bussières, no 2; Mlle Claire Miller et M. Lucien Desautels, no 3; Mlle Claire Brault et M. Jacques Bélair, no 4; Mlle Thérèse Barin et M. Louis Bouchard, no 5; Mlle Thérèse Johnson et M. Paul Allaire, no 6; représentants de l'Assemblée générale: MM. Onias Asselin, Gérard Chaumont, Raymond Bourassa, Jean-Paul Jolin, Roméo Lachapelle et Joseph Plante; Mlle Isabelle Duffy, François Durand, Thérèse St-Laurent, Marcelle Sabourin, Rolande Taillefer et Françoise Valois.

Avis de décès

DES RIVIERES. — En sa demeure, 217 Grande-Allée, à Québec, le 11 juin 1952, à l'âge de 64 ans, est décédé Léon Taschereau des Rivières, époux de Joséphine Choquette, et père de Madeleine (Mme Bernard de L. Bourgeois), Jacques, Hélène et Suzanne. Les funérailles auront lieu samedi le 14 courant, à 10 h. 30 a.m. à l'église Saint-Coeur de Marie à Québec.

...depuis 1892
TRANCHEMONTAGNE
Les fils d'Alfred Bernier
TEXTILES EN GROS
459 St-Sulpice, Montréal
B.E. 4428

PORTES UNIB
BOIS DE CONSTRUCTION
PLANCHES MURALES
CONTRE PLAQUÉS
PIN SÉCHÉ
FINITION
EX. 6575
PLANCHER
ETC.

SHEARER LUMBER CO.
2571 COTE DE LIESSE MTL.

"La meilleure bière de riz à mon goût!"
Kingsbeer
En tout temps et partout Elle plaît à tous les goûts

Un sénateur suggère l'abolition des droits de succession

Ottawa, 13 (P.C.) — Le sénateur C. B. Howard (libéral-Québec) a suggéré au Sénat, hier, que le gouvernement fédéral abolisse les droits de succession.

Il a déclaré que le gouvernement fédéral devrait abandonner les droits, négocier avec les provinces pour qu'elles ne s'ingèrent pas dans le domaine des taxes laissées vacantes, et imposer la taxe des corporations à toutes les compagnies sans exception.

Le sénateur Howard a déclaré que les droits de succession procurent actuellement le revenu de taxes le moins considérable au trésor fédéral. Il n'a fourni aucun chiffre, mais le budget évalué à \$38,000,000 le revenu des droits de successions.

Le sénateur W. Rupert Davies (libéral-Ontario) a déclaré qu'il ne croit pas qu'il soit temps d'abandonner les droits de successions. Il a rappelé un discours récent du ministre de la santé, M. Martin. Le ministre y déclarait qu'après le paiement des mesures de défense et de sécurité sociale, il ne reste que 17 pour cent du revenu national pour les besoins du pays.

Il a ajouté cependant que le gouvernement devrait être attentif aux cas de double taxation. Le sénateur W. D. Euler (libéral-Ontario) a déclaré qu'il est juste et raisonnable qu'une partie des biens d'un homme qui a fait de grosses sommes d'argent par les chances que le pays lui fournit, retourne une partie de cet argent au gouvernement.

Cinquante-sept bacheliers es arts reçus à Joliette

Joliette, 13 (D.N.C.) — Le séminaire de Joliette décernera bientôt les diplômes à sa 101e promotion de bacheliers es arts depuis sa fondation. En voici la liste: Jacques Lemire, président du convantum; Robert Charette, vice-président; Roger Lasalle, secrétaire; Jean-Guy Longpré, trésorier; Jean-Louis Blanchard, Paul Binet, Marcel Bellemare, Jacques Beaujeu, Pierre Bourbeau, Roland Boulet, Roland Bonin, Bertrand Bonin, Gaston Boisseau, Roland Caron, Pierre Castonguay, Michel Chabot, Claude Coderre, Guy Desrosiers, Gilles Poirier, Michel Malo, F.-X. Caron, Emile Froment, Jean Gauthier, Léon Gendron, Marcel Guilbeault, Gaston Harvey, Robert Lafontaine, Jean-Guy Leveillé, André Lavigne, Bernard LeFebvre, Roger Gaudet, Raphaël Gareau, Normand Gagnon, Hugues Gagné, Raymond Fortin, Marcel Deschamps, Frédéric Lévesque, Yvon Desrochers, Luc Dauphin, Pierre-Paul Marcell, René Masse, Denys Matte, Jean-Jacques Mercier, Jacques Milot, Florian Parent, Jean-Charles Perrault, Serge Perrault, Julien Rivest, Claude Trépanier, Gilles Bédard, François Barré, Roger Desrosiers, Michel Forest, Roger Lamy et Claude Saint-Germain.

Montréalais reçus ingénieurs à l'Université de Detroit

H. James A. Potvin, 704 rue Desmarais, à Montréal, est au nombre des 382 étudiants en génie civil diplômés mercredi à l'Université catholique de Detroit, dirigée par les Pères Jésuites. La collation des grades a eu lieu dans l'auditorium, d'une capacité de 12,000 sièges, de la nouvelle annexe de cette institution. Elle englobait 1,382 étudiants, dont 417 en janvier.

Les assureurs devront subir un examen d'entrée

Règlement adopté hier par l'Association des courtiers

Le ministère provincial des finances a autorisé l'adoption et la mise en vigueur d'un règlement qui haussera le niveau professionnel des courtiers d'assurance.

A compter du 1er septembre prochain, les postulants à la profession devront subir un examen d'entrée avant de pouvoir obtenir leur permis. Ce règlement, toutefois, ne touche pas les assureurs. La mesure a été adoptée au cours du 38e congrès annuel des membres de l'Association des courtiers d'assurances, hier, en l'hôtel Mont-Royal.

Au cours des séances de la journée, plusieurs questions d'importance vitale pour le public auraient été discutées, mais les journalistes n'ayant pas été admis, tout demeure secret. Une seule résolution a été rendue publique et c'est celle invitant les gouvernements provincial et municipal, de même que les corps publics, les clubs sociaux et les compagnies d'assurance à étudier le problème qu'entraîne la fréquence des accidents de la route dans la province, et plus particulièrement à Montréal.

M. Charles Dupuis a été réélu président de cet organisme pour le prochain terme. Les autres membres du conseil sont: M. Stuart Roland, président du conseil des directeurs; MM. A. E. Shannon, Aime Guertin, Maurice Bernardin et Paul Remillard ont été élus vice-présidents. M. Paul-E. Tremblay a été élu trésorier honoraire.

A L'ILE DE KOJE

Des prisonniers bien disciplinés

Par Bill BOSS, de la Presse canadienne

Ile de Kojé, Corée, 13 (P.C.) — Les 6,000 prisonniers de l'enceinte, formant un bloc solide, chantaient. Ils chantaient des marches évangéliques dont ils marquaient la mesure en balançant leur képi.

Debout devant eux, sur une tribune, se trouvait le chef de l'enclos. Entre les chansons, il glissait des harangues politiques, des mots d'ordre repris immédiatement par le bloc des manifestants.

C'était un spectacle impressionnant et... terrifiant aussi. On pouvait noter dans le groupe les indices certains d'une forte discipline militaire unie à des directives ingénieuses pour tenir les prisonniers occupés, directives qui sont du ressort même des chefs des prisonniers.

Chaque enceinte était impeccable de propreté et d'ordre. Les uniformes des soldats étaient propres. Leur corps aussi. Il semble que les chefs des enceintes tiennent toujours occupés leurs subalternes.

Outre les exercices physiques du jour, les corvées, les prisonniers organisent le soir leurs propres concerts qui durent parfois jusqu'à minuit. C'est le communisme parlé, chanté et affiché dans des défilés et manifestés dans les chansons et les danses.

Les moniteurs du camp, affublés, non pas du képi jaune-kaki militaire mais du bonnet et de la jaquette bleus du commissaire politique nord-coréen, surveillent les prisonniers. A chaque 10 pieds le long du périmètre de l'enceinte, on trouve un moniteur de garde.

Les méfaits des restrictions sur les importations

St-André-sur-mer, N.-E., 13 (P.C.) — M. Graham Towers a affirmé aujourd'hui que les pays qui restreignent les importations et la circulation de la monnaie perpétuent l'inflation, nuisent à la défense des nations libres et, d'une façon générale, contribuent à un "sérieux affaiblissement de la structure économique du monde libre".

Visant apparemment la politique commerciale du bloc sterling et de certains pays étrangers, le gouverneur de la Banque du Canada a soutenu que la restriction des importations établit de "fausses priorités". "Elle fait paraître mieux le pire terme d'une alternative", a-t-il déclaré.

Au lieu de constituer un remède aux maux économiques, elle tend à fournir un appui artificiel à des industries secondaires, dont l'existence dépend précisément des restrictions, et diminue la production de denrées alimentaires et de matières propres à l'exportation obligées de faire face à la concurrence mondiale.

"En un mot, l'effet des restrictions", ajoute M. Towers dans un discours rédigé à l'intention de l'Investment Dealers' Association of Canada, "est d'orienter les ressources dans la mauvaise direction, perpétuant des conditions inflationnaires et affaiblissant les fondements économiques des pays qui les appliquent".

Dans un discours des plus hardis qu'il ait prononcés depuis quelques années, M. Towers a assuré l'Association qu'il n'est pas venu prêcher, mais exprimer son inquiétude.

Il tient compte des difficultés dans lesquelles se débattent les pays qui ont recours aux restrictions, mais si ces nations veulent résoudre leurs problèmes, elles doivent fournir des encouragements de nature à susciter des solutions et non pas à les écarter.

Le Canada, à son avis, a une leçon à tirer de ces restrictions. "L'état actuel des choses constitue un défaut — plus qu'un défaut à vrai dire — dans l'armure des nations libres; de défense — une faiblesse qui, laissée libre, pourrait en vérité s'aggraver considérablement".

"Jusqu'à ce que les pays concernés modifient leurs politiques, le Canada fera bien de surveiller de près son économie", a dit M. Towers.

Représentation fédérale

Les conservateurs n'ont pas réussi à faire consulter les provinces

M. Saint-Laurent veut protéger l'autonomie fédérale — Tous les partis se sont ligüés contre les conservateurs — Comment amender l'Acte de l'Amérique britannique du Nord?

Ottawa, 13. (P.C.) — Les Communes ont rejeté hier soir, par un vote de 121 contre 27, une motion des progressistes-conservateurs demandant que les provinces soient consultées avant que le gouvernement fédéral puisse rajuster la représentation au Parlement sur la base du recensement de 1951.

La motion, présentée par M. Donald Fleming (P.C., Toronto-Eglinton), fut appuyée par les conservateurs et M. P.-E. Gagnon, député indépendant de Chicoutimi. Les libéraux, les cébécois et les créditistes ont voté dans la négative.

Le vote sur division fut pris après que le premier ministre Louis Saint-Laurent eut déclaré que le gouvernement est d'avis que la représentation est une question relevant uniquement de la juridiction du Parlement. Il n'y a pas raison de consulter les provinces.

Les citoyens des provinces sont également des citoyens du pays. Il est aussi important, a dit M. Saint-Laurent, de protéger l'autonomie du Parlement qu'il est de protéger l'autonomie des provinces.

M. Fleming a prétendu que la représentation aux Communes ne peut être changée avant que les provinces aient été consultées.

M. Saint-Laurent et les principaux ministres du Cabinet ont demandé à M. Fleming qu'il précise ce que veulent signifier les conservateurs en réclamant consultation avec les provinces. Ils ont demandé si les conservateurs sont d'avis que le consentement unanime des provinces doit être obtenu avant la mise en oeuvre de la répartition.

M. Saint-Laurent a dit "qu'à notre avis", si nous consultons les provinces, ceci signifie que nous serons incapables d'agir tant que nous n'aurons pas le consentement de chacune d'elles et nous ne croyons pas devoir courir ce risque".

M. Fleming: "Je maintiens qu'il n'y a aucune insinuation quant à la consultation avec les provinces..."

M. Saint-Laurent: "Alors, quel serait le but des consultations? Ce n'est qu'un écran de fumée, un paravent, une porte de sortie politique? Si cela signifie que nous reconnaissons le droit de veto aux provinces, à quoi servirait de les réunir?"

M. Fleming: "Le premier ministre préfère laisser entendre que des consultations avec les provinces ne seraient qu'un écran de fumée. Permettez-moi de lui dire, ainsi qu'à tous ceux qui l'appuient,

Eglise agrandie à McMasterville

St-Hyacinthe, 13. (D.N.C.) — L'église paroissiale de McMasterville vient de compléter son agrandissement et sa restauration, qui avait été confiée à l'entrepreneur Lucien Vadeboncoeur, de St-Hyacinthe. Le nouvel édifice pourra accueillir 700 personnes au lieu de 450 comme auparavant; on lui a aussi ajouté 2 sacristies, des transepts et un portique. Le contrat pour l'ameublement nouveau nécessaire, au montant de \$10,000, avait été accordé à M. Deslèdes, de Belloil; et celui pour le parquet de tuile à M. Fernand Halley, de St-Hyacinthe. M. l'abbé Joseph Morin, curé de McMasterville, a remercié ses paroissiens de leurs contributions à ces fins et invité Mgr Arthur Douville, évêque de St-Hyacinthe, à venir bénir le nouvel édifice sous peu.

changements constitutionnels. Un autre bill sera présenté plus tard, visant à mettre en vigueur la nouvelle répartition des sièges aux Communes en vertu du dernier recensement.

La Saskatchewan perdra trois sièges sur 20 et le Manitoba 2 sur 16. La Nouvelle-Ecosse perdra un siège. La Colombie canadienne en gagnera 4, et l'Ontario et le Québec chacun 2. Quant aux autres provinces, il n'y aura pas de changement, mais un siège sera ajouté à la région "Yukon" et du Mackenzie qui n'est actuellement représentée que par un député.

M. Robert Falt, député créditiste de Battle River, a dit que son parti s'oppose à la motion de M. Fleming. Le Parlement fédéral a des responsabilités exclusives et la question de répartition en est une. Le débat s'est ouvert quand le ministre de la citoyenneté, M. Walter Harris, a proposé la deuxième lecture, soit l'approbation en principe, du bill visant à amender l'article 51 de l'Acte de l'Amérique britannique du Nord. Cet article détermine le nombre de députés que chaque province doit élire aux Communes.

Cet amendement à l'Acte de l'Amérique britannique du Nord, qui est à la base de la Constitution canadienne, est le premier entrepris par le Parlement canadien. Cet acte a été adopté par le Parlement du Royaume-Uni en 1867 quand les provinces canadiennes ont décidé d'adopter la Confédération.

Jusqu'en 1949, le pouvoir d'amender cet Acte revenait au parlement britannique. Quand le parlement canadien désira apporter quelque changement à l'Acte, il devait d'abord en faire la demande au parlement britannique.

En 1949, le parlement canadien a obtenu le droit d'amender l'Acte dans presque tous les domaines tombant exclusivement sous la juridiction du gouvernement fédéral. Cependant, le pouvoir d'amender l'Acte relativement aux questions qui tombent sous la juridiction commune des gouvernements fédéral et provinciaux demeure la prérogative du parlement britannique.

Le gouvernement fédéral et les provinces doivent toujours tomber d'accord quand il s'agit d'une modification importante de l'Acte. Les amendements constitutionnels au Canada. Le projet de loi présenté par M. Harris porte uniquement sur des

La mort de Daudelin Homicide justifiable

Un jury a rendu un verdict d'homicide justifiable à l'issue de l'enquête du coroner présidée par le Dr A.B. Clément relativement à la mort du jeune Eugène Daudelin, tué d'une balle de revolver.

Le Dr Jean-Marie Roussel, médecin légiste, a rendu témoignage, était sur la balle avait ricoché sur une surface dure avant d'atteindre le jeune homme à la tête.

Le témoin affirme que la balle était déformée et que la plaie d'entrée du projectile était plus grande que celle qui fait ordinairement une balle du calibre .38.

L'agent Broekard a dit, qu'en voyant le jeune homme fuir, il a crié à deux reprises: "Arrête, ou que celle qui fait ordinairement la balle du calibre .38."

L'agent André Broekard, celui qui a tiré le coup de feu, a déclaré qu'il avait tiré un coup en direction des jambes du jeune homme, après avoir donné deux avertissements et tiré deux coups en l'air.

Eugène Daudelin, 19 ans, 3447 rue Bercy, est mort à l'hôpital Notre-Dame, mercredi matin, soit douze heures après qu'il fut abattu par le policier. Le jeune homme était sur le point de s'enfuir d'une rue quand les policiers arrivèrent sur les lieux à la suite d'un appel sur la présence d'un suspect.

L'agent Broekard a dit, qu'en voyant le jeune homme fuir, il a crié à deux reprises: "Arrête, ou que celle qui fait ordinairement la balle du calibre .38."

L'agent André Broekard, celui qui a tiré le coup de feu, a déclaré qu'il avait tiré un coup en direction des jambes du jeune homme, après avoir donné deux avertissements et tiré deux coups en l'air.

Eugène Daudelin, 19 ans, 3447 rue Bercy, est mort à l'hôpital Notre-Dame, mercredi matin, soit douze heures après qu'il fut abattu par le policier. Le jeune homme était sur le point de s'enfuir d'une rue quand les policiers arrivèrent sur les lieux à la suite d'un appel sur la présence d'un suspect.

L'agent Broekard a dit, qu'en voyant le jeune homme fuir, il a crié à deux reprises: "Arrête, ou que celle qui fait ordinairement la balle du calibre .38."

L'agent André Broekard, celui qui a tiré le coup de feu, a déclaré qu'il avait tiré un coup en direction des jambes du jeune homme, après avoir donné deux avertissements et tiré deux coups en l'air.

Eugène Daudelin, 19 ans, 3447 rue Bercy, est mort à l'hôpital Notre-Dame, mercredi matin, soit douze heures après qu'il fut abattu par le policier. Le jeune homme était sur le point de s'enfuir d'une rue quand les policiers arrivèrent sur les lieux à la suite d'un appel sur la présence d'un suspect.

L'agent Broekard a dit, qu'en voyant le jeune homme fuir, il a crié à deux reprises: "Arrête, ou que celle qui fait ordinairement la balle du calibre .38."

L'agent André Broekard, celui qui a tiré le coup de feu, a déclaré qu'il avait tiré un coup en direction des jambes du jeune homme, après avoir donné deux avertissements et tiré deux coups en l'air.

Eugène Daudelin, 19 ans, 3447 rue Bercy, est mort à l'hôpital Notre-Dame, mercredi matin, soit douze heures après qu'il fut abattu par le policier. Le jeune homme était sur le point de s'enfuir d'une rue quand les policiers arrivèrent sur les lieux à la suite d'un appel sur la présence d'un suspect.

L'agent Broekard a dit, qu'en voyant le jeune homme fuir, il a crié à deux reprises: "Arrête, ou que celle qui fait ordinairement la balle du calibre .38."

L'agent André Broekard, celui qui a tiré le coup de feu, a déclaré qu'il avait tiré un coup en direction des jambes du jeune homme, après avoir donné deux avertissements et tiré deux coups en l'air.

Eugène Daudelin, 19 ans, 3447 rue Bercy, est mort à l'hôpital Notre-Dame, mercredi matin, soit douze heures après qu'il fut abattu par le policier. Le jeune homme était sur le point de s'enfuir d'une rue quand les policiers arrivèrent sur les lieux à la suite d'un appel sur la présence d'un suspect.

L'agent Broekard a dit, qu'en voyant le jeune homme fuir, il a crié à deux reprises: "Arrête, ou que celle qui fait ordinairement la balle du calibre .38."

L'agent André Broekard, celui qui a tiré le coup de feu, a déclaré qu'il avait tiré un coup en direction des jambes du jeune homme, après avoir donné deux avertissements et tiré deux coups en l'air.

Eugène Daudelin, 19 ans, 3447 rue Bercy, est mort à l'hôpital Notre-Dame, mercredi matin, soit douze heures après qu'il fut abattu par le policier. Le jeune homme était sur le point de s'enfuir d'une rue quand les policiers arrivèrent sur les lieux à la suite d'un appel sur la présence d'un suspect.

L'agent Broekard a dit, qu'en voyant le jeune homme fuir, il a crié à deux reprises: "Arrête, ou que celle qui fait ordinairement la balle du calibre .38."

L'agent André Broekard, celui qui a tiré le coup de feu, a déclaré qu'il avait tiré un coup en direction des jambes du jeune homme, après avoir donné deux avertissements et tiré deux coups en l'air.

Eugène Daudelin, 19 ans, 3447 rue Bercy, est mort à l'hôpital Notre-Dame, mercredi matin, soit douze heures après qu'il fut abattu par le policier. Le jeune homme était sur le point de s'enfuir d'une rue quand les policiers arrivèrent sur les lieux à la suite d'un appel sur la présence d'un suspect.

L'agent Broekard a dit, qu'en voyant le jeune homme fuir, il a crié à deux reprises: "Arrête, ou que celle qui fait ordinairement la balle du calibre .38."

L'agent André Broekard, celui qui a tiré le coup de feu, a déclaré qu'il avait tiré un coup en direction des jambes du jeune homme, après avoir donné deux avertissements et tiré deux coups en l'air.

Eugène Daudelin, 19 ans, 3447 rue Bercy, est mort à l'hôpital Notre-Dame, mercredi matin, soit douze heures après qu'il fut abattu par le policier. Le jeune homme était sur le point de s'enfuir d'une rue quand les policiers arrivèrent sur les lieux à la suite d'un appel sur la présence d'un suspect.

L'agent Broekard a dit, qu'en voyant le jeune homme fuir, il a crié à deux reprises: "Arrête, ou que celle qui fait ordinairement la balle du calibre .38."

qui a tiré le coup de feu, a déclaré qu'il avait tiré un coup en direction des jambes du jeune homme, après avoir donné deux avertissements et tiré deux coups en l'air.

Eugène Daudelin, 19 ans, 3447 rue Bercy, est mort à l'hôpital Notre-Dame, mercredi matin, soit douze heures après qu'il fut abattu par le policier. Le jeune homme était sur le point de s'enfuir d'une rue quand les policiers arrivèrent sur les lieux à la suite d'un appel sur la présence d'un suspect.

L'agent Broekard a dit, qu'en voyant le jeune homme fuir, il a crié à deux reprises: "Arrête, ou que celle qui fait ordinairement la balle du calibre .38."

L'agent André Broekard, celui qui a tiré le coup de feu, a déclaré qu'il avait tiré un coup en direction des jambes du jeune homme, après avoir donné deux avertissements et tiré deux coups en l'air.

Eugène Daudelin, 19 ans, 3447 rue Bercy, est mort à l'hôpital Notre-Dame, mercredi matin, soit douze heures après qu'il fut abattu par le policier. Le jeune homme était sur le point de s'enfuir d'une rue quand les policiers arrivèrent sur les lieux à la suite d'un appel sur la présence d'un suspect.

L'agent Broekard a dit, qu'en voyant le jeune homme fuir, il a crié à deux reprises: "Arrête, ou que celle qui fait ordinairement la balle du calibre .38."

L'agent André Broekard, celui qui a tiré le coup de feu, a déclaré qu'il avait tiré un coup en direction des jambes du jeune homme, après avoir donné deux avertissements et tiré deux coups en l'air.

Eugène Daudelin, 19 ans, 3447 rue Bercy, est mort à l'hôpital Notre-Dame, mercredi matin, soit douze heures après qu'il fut abattu par le policier. Le jeune homme était sur le point de s'enfuir d'une rue quand les policiers arrivèrent sur les lieux à la suite d'un appel sur la présence d'un suspect.

L'agent Broekard a dit, qu'en voyant le jeune homme fuir, il a crié à deux reprises: "Arrête, ou que celle qui fait ordinairement la balle du calibre .38."

L'agent André Broekard, celui qui a tiré le coup de feu, a déclaré qu'il avait tiré un coup en direction des jambes du jeune homme, après avoir donné deux avertissements et tiré deux coups en l'air.

Eugène Daudelin, 19 ans, 3447 rue Bercy, est mort à l'hôpital Notre-Dame, mercredi matin, soit douze heures après qu'il fut abattu par le policier. Le jeune homme était sur le point de s'enfuir d'une rue quand les policiers arrivèrent sur les lieux à la suite d'un appel sur la présence d'un suspect.

L'agent Broekard a dit, qu'en voyant le jeune homme fuir, il a crié à deux reprises: "Arrête, ou que celle qui fait ordinairement la balle du calibre .38."

L'agent André Broekard, celui qui a tiré le coup de feu, a déclaré qu'il avait tiré un coup en direction des jambes du jeune homme, après avoir donné deux avertissements et tiré deux coups en l'air.

Eugène Daudelin, 19 ans, 3447 rue Bercy, est mort à l'hôpital Notre-Dame, mercredi matin, soit douze heures après qu'il fut abattu par le policier. Le jeune homme était sur le point de s'enfuir d'une rue quand les policiers arrivèrent sur les lieux à la suite d'un appel sur la présence d'un suspect.

L'agent Broekard a dit, qu'en voyant le jeune homme fuir, il a crié à deux reprises: "Arrête, ou que celle qui fait ordinairement la balle du calibre .38."

L'agent André Broekard, celui qui a tiré le coup de feu, a déclaré qu'il avait tiré un coup en direction des jambes du jeune homme, après avoir donné deux avertissements et tiré deux coups en l'air.

Eugène Daudelin, 19 ans, 3447 rue Bercy, est mort à l'hôpital Notre-Dame, mercredi matin, soit douze heures après qu'il fut abattu par le policier. Le jeune homme était sur le point de s'enfuir d'une rue quand les policiers arrivèrent sur les lieux à la suite d'un appel sur la présence d'un suspect.

L'agent Broekard a dit, qu'en voyant le jeune homme fuir, il a crié à deux reprises: "Arrête, ou que celle qui fait ordinairement la balle du calibre .38."

L'agent André Broekard, celui qui a tiré le coup de feu, a déclaré qu'il avait tiré un coup en direction des jambes du jeune homme, après avoir donné deux avertissements et tiré deux coups en l'air.

Eugène Daudelin, 19 ans, 3447 rue Bercy, est mort à l'hôpital Notre-Dame, mercredi matin, soit douze heures après qu'il fut abattu par le policier. Le jeune homme était sur le point de s'enfuir d'une rue quand les policiers arrivèrent sur les lieux à la suite d'un appel sur la présence d'un suspect.

L'agent Broekard a dit, qu'en voyant le jeune homme fuir, il a crié à deux reprises: "Arrête, ou que celle qui fait ordinairement la balle du calibre .38."

L'agent André Broekard, celui qui a tiré le coup de feu, a déclaré qu'il avait tiré un coup en direction des jambes du jeune homme, après avoir donné deux avertissements et tiré deux coups en l'air.

Eugène Daudelin, 19 ans, 3447 rue Bercy, est mort à l'hôpital Notre-Dame, mercredi matin, soit douze heures après qu'il fut abattu par le policier. Le jeune homme était sur le point de s'enfuir d'une rue quand les policiers arrivèrent sur les lieux à la suite d'un appel sur la présence d'un suspect.

L'agent Broekard a dit, qu'en voyant le jeune homme fuir, il a crié à deux reprises: "Arrête, ou que celle qui fait ordinairement la balle du calibre .38."

L'agent André Broekard, celui qui a tiré le coup de feu, a déclaré qu'il avait tiré un coup en direction des jambes du jeune homme, après avoir donné deux avertissements et tiré deux coups en l'air.

Eugène Daudelin, 19 ans, 3447 rue Bercy, est mort à l'hôpital Notre-Dame, mercredi matin, soit douze heures après qu'il fut abattu par le policier. Le jeune homme était sur le point de s'enfuir d'une rue quand les policiers arrivèrent sur les lieux à la suite d'un appel sur la présence d'un suspect.

L'agent Broekard a dit, qu'en voyant le jeune homme fuir, il a crié à deux reprises: "Arrête, ou que celle qui fait ordinairement la balle du calibre .38."

SACS DE THÉ "SALADA"

Vendus par centaines de millions



PNEUS ATLAS

Pas de meilleure garantie!

Les pneus Atlas garantissent à l'acheteur double protection — contre tout dommage causé par l'état de la route et contre toute imperfection de fabrication. Cette garantie est acceptée par plus de 38,000 vendeurs au Canada et aux États-Unis. Voyez un vendeur Esso Imperial et renseignez-vous sur les nouveaux prix avantageux des pneus Atlas.

J'ai bien fait d'adopter

les PNEUS ATLAS



La plus belle voiture à prix analogue!



ENTIÈREMENT NOUVELLE, LA METEOR GRAND LUXE EST NETTEMENT SANS RIVALE!



NOUVEAU BOUCHON DE REMPLISSAGE CENTRAL — Innovation des plus pratiques! Distributeur sous la plaque-permis, qui est à charnière, il facilite l'accès d'un côté comme de l'autre; épargne du temps et donne plus d'espace au coffre à la cage.

MOTEUR V-8 "FURY" DE 120 CV — Le plus puissant de sa catégorie, d'un merveilleux moteur V-8 provenant de l'usine qui, pendant 20 ans, a produit plus de moteurs V-8 que tous les autres fabricants réunis.

COMMANDES GRAND LUXE — Beauté et sécurité sont réunies dans le "pilotage" de merveilleux commandes groupées: les nouvelles commandes de la réchauffeuse et du ventilateur, et les nouvelles pédales

Epigram participera au handicap Salaberry à Blue Bonnets

Le vainqueur du Queen's Plate représentera l'écurie Three V's

Cette épreuve sera disputée sur une distance d'un mille demain après-midi — Deux victoires pour Mower hier—Accident au jockey Olivares

La direction de Blue Bonnets avertit que le vainqueur du Queen's Plate courrait entre les cinquième et sixième épreuves à l'affiche mais aujourd'hui le secrétaire James Picarillo a une nouvelle plus intéressante à annoncer car hier il a réussi à décider l'entraîneur Bowden d'inscrire le fameux pur-sang dans le handicap Salaberry, la principale course au programme et les amateurs auront l'occasion de voir le porteur de couleurs des frères Veal faire la lutte aux autres bons chevaux à l'établissement de Blue Bonnets.

Le handicap Salaberry sera disputé sur une distance d'un mille et six autres écuries feront la lutte à Epigram demain qui courra en entrée avec Bennie Boy, le vainqueur du handicap Memorial Catrinish l'an dernier, et inutile de dire que ces deux coursiers méritent les favoris des turfmen même s'ils ont à quitter la barrière contre Lady Carrie, Calandria, Gay Skipper, Mofie, Cardan et Miss Boston.

Une autre matinée bien réussie fut enregistrée hier à Blue Bonnets et une surprise était réservée aux amateurs car Hill Scout, un grand négligé, a remporté la victoire dans la principale épreuve à l'affiche, triomphant de B. Two et de Marg's Chance. Le gagnant a rapporté \$51.40 pour \$2.

Un seul gros favori a pu passer son premier sous le fil devant la tribune des juges et c'est Georgie V, qui eut cette distinction dans la deuxième course de l'après-midi.

Le jockey Mower s'est le plus signalé hier car il a réussi à mon-

Le Trois-Rivières est déclassé

Trois-Rivières, 13 (P.C.) — Les Phillies de Granby ont compté 2 points à la 9e manche, hier soir, pour vaincre les Yankees de Trois-Rivières 6 à 1, dans une partie de la ligue Provinciale de baseball.

Les Phillies ont frappé 12 fois en lieu sûr contre deux lanceurs des Yankees et n'ont commis que deux erreurs. Les Yankees n'ont obtenu que 3 coups sûrs et ont commis 3 erreurs. Amadio a lancé toute la partie pour les Phillies.

A Drummondville, les Athlétiques de St-Hyacinthe ont blanchi le Drummondville par 4 à 0. Les Athlétiques, ne commettant aucune erreur, ont réussi huit coups sûrs contre 2 lanceurs du Drummondville. Les Cubs ont obtenu 4 coups sûrs et ont commis deux erreurs.

Glen Nelson est vendu aux Dodgers par le Montréal

Le gérant général Guy Moreau annonçait, ce matin, que ce joueur de premier but allait passer au Brooklyn—Contre les Leafs, ce soir—Joutes d'hier

Les Royaux de Montréal sont de 3-0 dans la première d'une série de quatre parties entre ces deux clubs de la ligue Internationale de baseball.

Deux seuls joueurs des Cubs ont réussi à atteindre le deuxième sac. C'était la deuxième victoire de Landeck, contre une défaite.

Première partie: Rochester 000 002 0—2 4 2 Ottawa 101 500 x—7 10 0 Faszholz, Bokelman (5), Habernicht (6) et Bucha; Gohl et Wallington. Circuit: Jablonski, Landeck et Plumbo; Besse.

Deuxième joute: Rochester 000 000 000—0 6 1 Ottawa 210 100 0x—4 8 0 Collum et Bucha, Kahn (6); Fricano et Wallington. Syracuse 000 001 110—3 6 3 Springfield 000 000 000—0 2 0 Landeck et Plumbo; Besse, Simpson (8), Jacobs (9) et Chiti. Lanceur perdant: Besse. Buffalo 011 006 000—8 9 3 Baltimore 000 004 011—6 11 2 Littlefield, Jordan (6), Poole (9) et Mordarski; Atkins, Trinkle (6), Sloat (1) et Lakeman, Taback (7).

Le club Détroit perd par 3 à 0

New-York, 13 (P.A.) — Tom Morgan n'a accordé que 3 coups sûrs aux Tigers de Détroit, hier, pour les blanchir par 3-0, permettant ainsi aux Yankees de New-York de remporter leur sixième victoire consécutive et conserver la tête du classement de la Ligue Américaine de baseball. C'était la septième défaite consécutive de Détroit, et la huitième en dix parties, depuis la fameuse suspension avec Boston.

Le circuit de Hank Bauer à la première manche, s'est terminé à la première victoire aux Yankees. Morgan lui-même a envoyé la pilule à 400 pieds pour un triple Bauer, à la troisième manche.

Détroit 00000000—0 3 1 New-York 10100010x—3 11 1 Wight, Trucks, White et Ginsberg; Morgan et Bert.

Le club Détroit perd par 3 à 0

New-York, 13 (P.A.) — Tom Morgan n'a accordé que 3 coups sûrs aux Tigers de Détroit, hier, pour les blanchir par 3-0, permettant ainsi aux Yankees de New-York de remporter leur sixième victoire consécutive et conserver la tête du classement de la Ligue Américaine de baseball. C'était la septième défaite consécutive de Détroit, et la huitième en dix parties, depuis la fameuse suspension avec Boston.

Le circuit de Hank Bauer à la première manche, s'est terminé à la première victoire aux Yankees. Morgan lui-même a envoyé la pilule à 400 pieds pour un triple Bauer, à la troisième manche.

Détroit 00000000—0 3 1 New-York 10100010x—3 11 1 Wight, Trucks, White et Ginsberg; Morgan et Bert.

contre Monsieur Moto conare Monsieur Moto

Le promoteur Eddie Quinn est en pourparlers téléphoniques aujourd'hui avec Jack Sharkey, Jack Dempsey, Maxie Baer et Jack Herman, de Boston, dans le but de retenir les services d'un d'entre eux pour arbitrer ce combat de championnat mondial.

Cette rencontre devrait certainement fournir autant d'action, sinon plus, que les matches précédents de Monsieur Moto. On sait que le Nippon a remporté ses deux dernières victoires contre Manuel Cortez et Buddy Rogers en les aveuglant complètement avec du sel qu'il garde dans son coin. Son détestable valet, Fuji, ne manque pas à ses manières de table puisqu'il n'hésite jamais à passer le sel à son maître!

Kowalski cependant surveillera sans doute de près les agissements des deux Japonais et il est assurément des plus capables de prendre soin de lui-même. Ce sera le plus rude adversaire auquel Moto a fait face depuis ses débuts en Amérique en 1950. Buddy Rogers, malgré sa défaite de l'autre soir, alors que le médecin lui a défendu de retourner dans l'arène pour le troisième engagement, a tout de même eu l'honneur d'être le premier à river les épaules à Monsieur Moto en s'assurant de la première chute.

OTTAWA GAGNE LES DEUX JOUTES

Ottawa, 13 (P.C.) — Les Athlétiques d'Ottawa ont remporté les honneurs d'un programme double hier soir, contre les Red Wings de Rochester, dans la ligue Internationale de baseball, gagnant la première partie de sept manches 7-2 et la deuxième, 4-0, devant 4,524 spectateurs.

Cinq points à la quatrième manche ont assuré la victoire aux Athlétiques, alors qu'un deuxième de Harvey Gentry en a fait compter deux, les trois autres étant comptés sur des simples de Tom Kirk, Lou Limmer et Stan Jok. Kirk et Limmer ont également produit les deux points de la première manche. Les autres points ont été produits par Jack Fricano et Gentry.

Ottawa a ainsi égalisé la série, ayant perdu les deux premières parties de cette série contre Rochester.

A Springfield, Arnold Landeck s'est surpassé hier soir pour n'obtenir que deux coups sûrs aux Cubs de Springfield et mener les Chefs de Syracuse à une victoire

Autre échec du Brooklyn

St-Louis, 13 (P.A.) — Les Dodgers de Brooklyn ont inutilement envoyé au monticule une douzaine de lanceurs, contre les cardinaux de St-Louis, hier. Au cours de cette partie peu intéressante qui a duré trois heures, les Cardinals ont battu les meneurs de la ligue National de baseball par 15 à 10.

Gil Hodges a cogné deux circuits pour les Dodgers. Brooklyn 40211002—10 17 1 St-Louis 41050311x—15 18 5 Roe, Black (1), Labine (2), King (4), Podbielan (6), Schmitz (7) et Campanella; Staley, Crisman (3), Werle (5) et D. Rice.

Ligue Montréal Royal Junior

Le Verdun, d'Arthur Therrien, a remporté sa septième victoire de la saison, hier soir, en disposant facilement du Parc Extension par 8 à 1. Dans une autre joute, le Ville-Marie a remporté sa troisième victoire consécutive au compte de 3 à 2 contre le Rosemont.

Dans les deux autres joutes à l'affiche dans la ligue Junior, le Plateau Mont-Royal a défait le Verdun 10 à 3 tandis que le Maisonneuve et le Laval ont annulé 4 à 4 dans une partie de neuf manches.

Ce soir, au Stade du Montréal, Villeray rencontrera le Maisonneuve, tandis que le Ville-Marie sera opposé au Parc Extension.

Parc Extension 010000—1 4 3 Verdun 000132x—6 11 0 Beauchamp, Groulx et Daigle; Rogers et Berthiaume.

P. Mt-Royal 0200602—10 6 1 Villeray 2010000—3 9 4 Foucher et McMullan; Lafortune, Vaudry et Dubois.

Ville-Marie 0200010—3 8 2 Rosemont 2000000—2 3 2 Raymond et Mongeau; Fortin.

Quellette et Brady.

Maisonneuve 00000400—4 3 4 Laval 000022000—1 11 3 Duranleau et Geoffrion; Landry et Roy.

Le classement des équipes

Ligue Internationale	G	P	Pct	Diff
Montréal	31	20	.608	
Toronto	30	24	.556	2
Syracuse	25	34	.424	10
Rochester	21	36	.361	15
Ottawa	20	29	.485	17
Springfield	24	27	.471	12
Buffalo	25	30	.455	8
Baltimore	20	34	.370	12

Ligue Nationale	G	P	Pct	Diff
Brooklyn	35	14	.709	
New-York	31	17	.646	2 1/2
Chicago	32	19	.627	4
St-Louis	27	28	.491	10
Cincinnati	24	27	.471	12
Boston	20	29	.408	15
Philadelphia	19	29	.396	15 1/2
Pittsburgh	21	31	.405	14

Ligue Américaine	G	P	Pct	Diff
New-York	38	18	.680	
Cleveland	31	21	.596	1/2
Boston	31	22	.585	1
Washington	27	25	.519	6
Philadelphia	24	24	.500	8
Pittsburgh	21	24	.467	11 1/2
St-Louis	23	30	.434	14
Détroit	15	36	.294	15 1/2

Dans la ligue des Laurentides

JOUTES D'HIER

St-Eustache 110 003 010—6 8 2 Montréal-Est 201 000 200—5 12 2 Thibault, Petit (6), Herrara et Lanoix; Ladora, Guimond et Dagnola.

St-Thérèse 000 000 100—1 8 1 Valleyfield 020 001 14x—3 8 2 Boivin, Bouliane; Robitaille et Knott.

Lachute 00 100 101—3 14 4 Joliette 010 110 13x—3 8 0 McManus, Gervais (8) et Henderson; Halpin et Busma.

Marty Marion est suspendu

Boston, 13 (P.A.) — Le président de la ligue Américaine de baseball, Will Harridge, vient d'avertir le propriétaire des Browns de St-Louis, Bill Veeck, que son gérant Marty Marion, est indéfiniment suspendu, par suite de sa prise de bec de mercredi soir avec l'arbitre Bill McGowan. Marion a été retiré du jeu pour avoir protesté contre une décision de ce dernier, et il déclarera suspendu jusqu'à ce que le président de la ligue ait reçu un rapport de l'incident, de la part de l'arbitre McGowan lui-même.

Bill Veeck a déclaré que la partie d'hier a été jouée sous réserve, avec les Red Sox, parce que Marino avait décidé de jouer à l'arrêt-court lorsque fut publié l'avis de suspension. C'est Joe Demarecki qui le remplaça à l'arrêt-court.

Petites annonces

BUREAUX A LOUER
Bureaux d'affaires, professionnels, 275 est, rue Sherbrooke. Tel. HA. 9620-1746-52

EMPLOI DEMANDE
Coudrerie pour institution ou établissement de commerce soit le jour soit la nuit, ou gardien de divers établissements commerciaux, pourra fournir toutes références. Écrire à Case postale 102, St-Félicien, Co. Roussell. 9-7-52

EMPLOI DEMANDE
Dame de confiance garderait enfants après souper. EX. 4634

LIVRES
Larousse XXe siècle, 6 vols, dern. édition, parfait état, \$150 — \$34 de moins que librairie. J. Barrière, FI. 9102, 20-6-52

MAISON A VENDRE
COTTAGE 8 pièces, construit en 1950, terrain 50' de front, 86,500 comp. balance hypothèque, 10129 rue Christophe-Colomb, tél. VANDUZE 4635. 16-6-52

TARIF
Annonces classifiées "Le Devoir" — Belior 3361 434 Notre-Dame est
(Commandes prises jusqu'à 10 h. a.m. pour le jour même. Pour le samedi jusqu'à 3 h. le vendredi précédent.)
ANNONCES ORDINAIRES — Tarif minimum de 35c pour 2 lignes (12 mots).
Compter 6 mots à la ligne. Une partie de ligne compte pour une ligne entière. Les abréviations, initiales comptent pour un mot. Les mots composés pour autant de mots. Chaque nombre pour un mot. Ajouter 4 mots par insertion pour indiquer le numéro de la case. Pour les réponses devant être expédiées par la poste ajouter 5c.
GRANDS CARACTÈRES — Une ligne en caractère gothique 12 points (20 lettres ou espaces) équivaut à 3 lignes.
Natalitages, services, services anniversaire, grand-pères, remerciements pour condoléances, etc., 3 cents le mot, minimum 50 cents.

Jack Salomons assistera au combat

Londres, 13 (P.A.) — Le promoteur Jack Salomons se rendra à New-York par avion pour assister au combat de championnat mondial des poids mi-lourds qui sera disputé le 23 juin entre le champion Joey Maxim et "Sugar" Ray Robinson. Salomons espère faire signer un contrat au gagnant pour une rencontre de championnat avec Randy Turpin, de Grande-Bretagne.

COURSES à Blue Bonnets

DEMAIN APRES-MIDI HANDICAP SALABERRY

Premier départ: 2 h. 30

Quinielas sur les première et dernière courses

Club House: \$2.50, Admission générale: \$1.25

Les membres des forces armées admis gratuitement en uniforme.

Service de tramways directement à la piste

Les enfants en-dessous de 16 ans ne sont pas admis.

Les meilleurs chevaux seront au Parc Richelieu dimanche

Le Provincial Raceways a mis un programme de gala à l'affiche et les inscrits seront nombreux dans chaque épreuve — Les résultats d'hier

Le programme de gala qui sera présenté à la piste Richelieu dimanche prochain restera pour le plus longtemps mémorable aux fervents qui auront l'occasion d'assister au premier stake de la saison, à la piste du Bout-de-l'Île. Pour l'occasion, les meilleurs amateurs de classe 2.15 se feront la lutte pour une bourse de \$1,500, tandis que le gagnant de cette classique recevra le trophée Belle-mare Imprimeur, qui sera présenté au propriétaire de ce coursier. Parmi les partants assurés, mentionnons les fameux Bert Lee, Can, propriété de Romeo Minville, un gagnant récent à la piste locale, en un temps respectable de 2:09 1/5. Halwood à Emile Grenier, Josédale Scotland des écuries Gentry Automobile, de Waterloo. My Partner, à Alcidas Grisé, de Saint-Bruno, sera également de la partie, de même que Meredith Jr., à Jean Jodoin, ainsi que Rippledale, propriété de Dr Jodoin, de Longueuil. Sweet Prince, à Mar-

riou O'Connor, prendra également le départ, et sera conduit par le propriétaire. Sont aussi éligibles pour cette fameuse classique, les fameux Bandleader à Lucien Dugré, de Sherbrooke, Bonnie G. Can, Brown Derby, à Antoine Godin, des Trois-Rivières, Calumet Worthy, Claude Dale, Clever Volo, Four Freedoms, Grand Knight des écuries Michaud & Simard, Holly-wood Patch, Honor's Bon Volo, Leyte, Ramuncho, propriété de Legault Lunch Car, est aussi de la mêlée, de même que Sir Royal McKillop, Sky Chief, Tiger Wind, Tiger Sam, et le non moindre Top Hanover. De douze à quinze partants devraient prendre le signal du départ, et si l'on peut en croire d'après les récentes performances de la plupart des partants, cette classique verra du temps des plus rapides.

Environ deux mille personnes ont été témoins des courses sous harnais disputées hier soir à la piste Richelieu alors que les épreuves à l'affiche ont donné les résultats suivants:

PREMIERE, \$200, ambleur non gagnant, Meridale Chieftan (Wales), Lee G. (Grise), 10.15, 6.25, 5.00.
Temps: 2:19 1/5. Ont aussi couru: Calumet, Abbedale, Sauns Vale, Calumet Gentry, Bingen Budlong, Brady Dale, Renown Cita.

DEUXIEME, \$200, D. amble
Miss Ruth (Bisson), Crabtree Boy (Durocher), 4.00, 3.60, 9.10.
Temps: 2:16 3/5. Ont aussi couru: Rosy Futuré, Colonel Zombel, A. B. Grattan, Just Scottie, Chevauit Guy, Glen Dale Toren.

PARI DOUBLE: \$22.00

TROISIEME \$400, B.B.B. trot.
Winterset (Grise), Lady Rotan (McKinley), 10.45, 5.80, 6.40.
Temps: 2:16 4/5. Ont aussi couru: Kirk Hanover, Elliot G. Guy, Brian Hanover, Single F, Speed 13 ways, Bradford Law, Sister Audrey Bond.

QUINELLA: \$27.35

QUATRIEME B.B. amble Bourse \$400 — Lou Todd (P. Bisson), Sir Peter G. (R. Bisson), 7.85, 3.40, 3.60.
Temps: 2:16 2/5. Ont aussi couru: Marc Axworthy, Jean Hanover, Glenarock Belwin, Byrondale, Bad Boy.

CINQUIEME C. trot Bourse \$200. — April Rose (R. Armstrong), Chester Chips (B. Bisson), 15.45, 4.65, 4.20.
Temps: 2:16 4/5. Ont aussi couru: Black Hussy, Dean The Reaper, Guy Scott, Senator Henley, Dick Petts.

SIXIEME C.C. amble Bourse \$250. — Dale Whittney (T. Turcot-Bonhoff), Todd Lee Grattan (H. Per-Vours, G.), 14.80, 3.95.
Temps: 2:14 4/5. Ont aussi couru: Consec, Ambassador Scott, Major Hal Bond, Gangway, Miss Calumet Abbedale, Worthy Chief.

QUINELLA: \$37.70

Le classement des jockeys

	1er	2e	3e	Pts
Venero, E.	10	6	4	46
Olivares, A.	5	8	7	38
Mower, J.	7	6	35	(Durocher), 4.00, 3.60, 9.10.
Padgett, D.	6	4	26	Temps: 2:16 3/5. Ont aussi couru: Rosy Futuré, Colonel Zombel, A. B. Grattan, Just Scottie, Chevauit Guy, Glen Dale Toren.
White, R.	5	3	26	Temps: 2:16 2/5. Ont aussi couru: Kirk Hanover, Elliot G. Guy, Brian Hanover, Single F, Speed 13 ways, Bradford Law, Sister Audrey Bond.
Payne, J.	4	3	25	QUINELLA: \$27.35
Wolfe, A.	3	6	23	QUATRIEME B.B. amble Bourse \$400 — Lou Todd (P. Bisson), Sir Peter G. (R. Bisson), 7.85, 3.40, 3.60.
Gonzales, E.	4	4	23	Temps: 2:16 2/5. Ont aussi couru: Marc Axworthy, Jean Hanover, Glenarock Belwin, Byrondale, Bad Boy.
Miller, W.	2	5	23	CINQUIEME C. trot Bourse \$200. — April Rose (R. Armstrong), Chester Chips (B. Bisson), 15.45, 4.65, 4.20.
Pafundi, L.	4	3	19	Temps: 2:16 4/5. Ont aussi couru: Black Hussy, Dean The Reaper, Guy Scott, Senator Henley, Dick Petts.
Schell, J.	4	2	17	SIXIEME C.C. amble Bourse \$250. — Dale Whittney (T. Turcot-Bonhoff), Todd Lee Grattan (H. Per-Vours, G.), 14.80, 3.95.
Strand, L.	3	2	15	Temps: 2:14 4/5. Ont aussi couru: Consec, Ambassador Scott, Major Hal Bond, Gangway, Miss Calumet Abbedale, Worthy Chief.
Beaugard, J.	2	2	15	QUINELLA: \$37.70
Mastrin, J.	4	1	15	
Johnson, E. O.	1	4	13	
Garcia, J.	1	4	12	
Gonzales, C.	1	3	10	
Templeton, B.	1	2	10	
Nunez, J.	2	1	10	
Halburn	2	1	9	
Williams, H.	1	2	8	
McCue, J.	1	2	8	
Massarelli, I.	1	2	7	
Jones, R. D.	1	2	7	
Kerr, L.	1	1	6	
Gomez, N.	1	0	2	
Davidson, K.	0	2	1	
Gagnon, R.	0	2	1	
Stormes, C.	1	0	0	
Sullivan, J.	1	0	0	
Lopez, R.	1	0	0	
Boucher, A.	0	0	2	
Beneito, M.	0	1	0	
Parent, G.	0	1	0	
Marrocco, J.	0	1	0	
Bonhoff, J.	0	1	0	
Vours, G.	0	1	0	
Hunter, D.	0	1	0	

Une première place donne trois points; une deuxième place, deux points, et une troisième place, un point.



Anniversaire Ale

LA POPULARITÉ de la Labatt 50 pour les occasions spéciales et pour breuvage de tous les jours grandit rapidement dans notre province. Ce n'est pas étonnant, car cette bonne bière dorée est plus légère, plus moelleuse! Goûtez-la donc bientôt, vous aussi. Vous verrez tout de suite pourquoi tant de connaisseurs disent: "Cinquante!" ... C'est de la cent pour cent. La Brasserie Labatt.

Labatt — n'y a rien qui la batte!

Un champion!

Seagram's King's Plate Rye Whisky

Sevry Seagram on toute confiance

Vous êtes invités

À VOIR VOTRE AVIATION

LE SAMEDI 14 JUIN FÊTE DE L'AVIATION

Vous connaîtrez les hommes... Vous verrez l'équipement moderne de VOTRE Aviation.

Vous serez émerveillés à la vue DES ÉTALAGES, ET DES DÉMONSTRATIONS AÉRIENNES

Aenez votre famille, vos amis, samedi après-midi, à L'AÉROPORT DE DORVAL

CORPS D'AVIATION ROYAL CANADIEN

CARC

Le maire Houde achète la première feuille d'érable

Il souhaite, dans une proclamation, que la quête publique de demain, en faveur des oeuvres de la Société Saint-Jean-Baptiste, reçoive un accueil généreux de la part du public

La Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal offrira, demain, à la population de la métropole l'occasion de contribuer à ses oeuvres multiples et fécondes. Des auxiliaires de la société offriront des feuilles d'érable à l'occasion de la fête nationale. Ces feuilles d'érable constitueront un signe de distinction que les Canadiens français porteront avec fierté, et le fruit de la vente servira à soutenir les oeuvres de la société nationale au profit des minorités françaises.

Cette initiative de la "Journée de la Feuille d'érable" reçoit l'appui des autorités civiles et religieuses qui se joignent à celles de la Société Saint-Jean-Baptiste pour lui souhaiter plein succès.

Son Honneur le maire Houde a acheté la première feuille d'érable à une cérémonie qui s'est déroulée hier matin à son cabinet de l'hôtel de ville. C'est Mlle Monique Boucher, fille de M. Emile Boucher, président général de la Société Saint-Jean-Baptiste, qui a vendu ce premier emblème national au maire.

A cette occasion, le maire a émis une proclamation dans laquelle il invite toute la population à acheter des feuilles d'érable souhaitant que la vente de demain soit l'occasion d'un autre élan de la survivance française en notre pays.

Assistaient à la cérémonie d'hier à l'hôtel de ville: M. Emile Boucher, président général de la Société Saint-Jean-Baptiste; MM. L. A. Fréchette, Paul Guertin, Eugène Thérien, Paul-Emile Robert, Emile Pigeon, Adrien Allard et Thomas Bertrand, officiers de la société.

Proclamation du maire

Voici le texte de la déclaration du maire de Montréal à l'occasion de la journée de la feuille d'érable:

"Samedi, le 14 juin, la Société Saint-Jean-Baptiste organise comme par le passé la journée dite de "la Saint-Jean". C'est l'occasion traditionnelle et bien choisie pour tous les Canadiens français de venir en aide à leurs compatriotes des autres provinces. En effet, les produits réalisés par la vente de la "feuille d'érable" servent pour autant à aider de mille et de façons à l'expansion de leur vitalité française.

"Nous invitons donc avec instance toute la population de Montréal à être comme toujours très généreuse et à s'acquitter d'un devoir d'entraide auquel la charité "bien ordonnée" nous oblige tous. Le style des meilleurs sentiments sans doute, est-il correct et dans d'être fiers des réussites courageuses des Canadiens français de l'Ouest; cependant soyons prati-

Avis de première assemblée

Dans l'affaire de la feuille de: ALEXIS LAMBERT, faisant affaire sous les noms et raison sociale de "MARWICK EXPRESS REG'D" au No 6270 rue Henri-Julien, Montréal, Qué.

AVIS est par les présentes donné que ALEXIS LAMBERT a fait une cession le 3ème jour de juin 1952, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 25ème jour de juin 1952, à 10 heures de l'avant-midi, au bureau de F. G. Coffin, C.R., le Séquestre Officiel, Chambre 31, au Palais de Justice, en la Cité de Montréal dans la Province de Québec.

Daté à Montréal, ce 12ème jour de juin 1952.

ALBERT LAMARRE, SYNDIC BUREAU DE LAMARRE & INNS, 10 et 12, rue St-Jacques, Montréal, Qué.

EAST SULLIVAN MINES LIMITED (N.P.L.)

Dividende No 8

Le Conseil d'administration de EAST SULLIVAN MINES LIMITED (N.P.L.), a déclaré un dividende de dix cents par action sur le capital versé de la compagnie.

Ce dividende sera payable le 15 août 1952 aux actionnaires inscrits dans les registres de la compagnie le 15 juillet 1952.

Par ordre du Conseil d'administration. Le secrétaire-trésorier, A. ARCHAMBAULT.

Montréal, Qué. le 11 juin 1952.

SULLIVAN CONSOLIDATED MINES LIMITED

Dividende No 30

Le Conseil d'administration de SULLIVAN CONSOLIDATED MINES LIMITED, a déclaré un dividende de dix cents par action sur le capital versé de la compagnie.

Ce dividende sera payable le 16 août 1952 aux actionnaires inscrits dans les registres de la compagnie le 16 juillet 1952.

Par ordre du Conseil d'administration. Le secrétaire-trésorier, A. ARCHAMBAULT.

Montréal, Qué. le 11 juin 1952.

Province de Québec

District de Montréal No 307,073

Cour Supérieure

LEON CHEVALIER, journaliste de la Cité et du District de Montréal.

Demandeur vs EXERNA HAREL, autrefois de la cité et du district de Montréal, et maintenant de lieux inconnus. Défendeur.

Il est ordonné au défendeur de comparaître dans le mois.

Montréal, 10ème jour de juin 1952.

Omer HARDY, Député-Protonotaire. ROLAND BOURRET, Avocat du demandeur, 132 ouest, rue St-Jacques, Montréal, P.Q.

A Ottawa

Les députés siègeront trois fois par jour à compter de lundi

La session serait prorogée le 27 juin

Ottawa, 13 (P.C.). — Le premier ministre, M. Louis Saint-Laurent, a annoncé aux Communes hier d'hui qu'à dater de lundi les députés seront priés de siéger trois fois par jour, afin de hâter la prorogation. Cet avis traditionnel signifie que la session tire à sa fin.

On croit que le gouvernement espère terminer la session le 27 juin.

Les députés siègent actuellement de 3 à 6h. l'après-midi et de 8 à 11h. le soir. A dater de lundi, ils siègeront en outre de 11h du matin à 1h. l'après-midi.

En Afrique du Sud

Les évêques admettent l'infériorité actuelle des gens de race noire

(D'après des dépêches de la P.A. et de Reuters)

Le Cap, Afrique du Sud, 13. — Les millions de gens de couleur de l'Afrique du Sud ne sont pas suffisamment développés pour vivre sur un pied d'égalité avec les Blancs. Telle est l'opinion émise hier par les archevêques et évêques catholiques de l'Union sud-africaine.

Commentant les relations raciales en ce pays dans le journal catholique *La Croix du Sud*, l'épiscopat ajoute toutefois que la justice demande qu'on permette aux gens de couleur d'évoluer graduellement pour venir à participer pleinement à la vie du pays.

La Croix du Sud est publiée pour les 180,000 catholiques de l'Afrique du Sud, dont 61,300 sont des gens de couleur.

Les Indigènes africains n'ont pas atteint "un stade de développement qui justifierait leur intégration dans une société homogène avec des Européens", déclarent les chefs catholiques.

"Tenter subitement et violemment de les fondre dans le moule des us et coutumes européens serait désastreux."

D'autre part, la loi du premier ministre d'Afrique du Sud, Daniel Malan, donnant préséance au parlement sur la cour suprême du pays en matière constitutionnelle, a connu une première contestation juridique.

Dans une poursuite inscrite en cour suprême, quatre personnes de couleur (des maîtres de la province de Cap) prétendent que la loi viole la constitution sud-africaine en permettant au gouvernement de les priver de leurs droits électoraux.

La finance actuelle: source de conflits

"Comment peut-on mettre la paix entre le pays athée de Staline et le pays matérialiste de Truman, quand on n'est, même pas capable de mettre la paix entre le Syndicat catholique et la maison catholique de Dupuis Frères?" demanda M. Louis Even, lors d'une assemblée du Crédit social à la salle du marché de Saint-Jérôme, le 8 juin au soir. Les conflits économiques, dit-il, fruits d'un système financier vicieux et oppresseur, commencent chez nous, dans notre population, avant de se transporter dans le monde international. Ce sont les banquiers qui mènent la vie économique, et qui la mènent à la ruine.

M. Even dit que le problème numéro 1 de la vie économique n'est pas un problème de production, mais un problème d'argent. "L'argent, en soi, est la plus belle invention des hommes. Mais on y a mis des conditions absurdes. Et ceux qui mettent les conditions à l'argent conditionnent toute notre vie. Le règlement financier attaché au travail le droit aux produits, et comme le travail est de moins en moins nécessaire pour produire, on manque de droits aux produits. L'économie est organisée en fonction de l'argent, au lieu de l'être en fonction de l'homme."

Prenant pour acquis que l'argent n'est qu'une simple comptabilité, M. Even affirme que l'argent devrait continuellement représenter la production. C'est la chose la plus facile à faire, dit-il, pourvu qu'on le veuille.

(Communiqué)

Hommages à M. L. Archambault

Demain après-midi, à 4 heures, les membres du conseil général de la Société des Artisans se rendront au cimetière de la Côte-des-Neiges rendre hommage à leur fondateur, M. Louis Archambault. C'est la première des manifestations qui marqueront le 75ème anniversaire de fondation de cette puissante institution d'assurance coopérative.

Tous les officiers des conseils régionaux et des locales ainsi que tous les membres de la Société sont cordialement invités à participer à cette manifestation qui se déroulera au monument de Louis Archambault, situé juste à côté de la première station du chemin de Croix.

Il y aura à cette occasion dépôt de fleurs, allocution du président général, M. René Paré, et prière par l'aumônier général de la Société, M. le curé Donat Godin.

Installations foraines peu recommandables

La Société des hommes d'affaires de l'Est proteste contre les permis d'exploitation émis en faveur des petits cirques, ou petites foires installées sur des lots vagues dans le district numéro 10, la protestation vise particulièrement l'installation se trouvant à l'angle des rues Lortouneux et Ontario.

La Société appuie en cela les représentations déjà formulées par les conseillers municipaux de l'arrondissement. Ces foires sont peu recommandables, dit la Société, et sont une occasion de gaspillage pour les pères de famille et les enfants.

Les Hommes d'affaires de l'Est demandent l'annulation des permis déjà accordés et adressent une lettre en conséquence au Comité exécutif municipal.

Washington a remis au général Clark la note de protestation du Canada

On ne prévoit aucune réponse immédiate

Ottawa, 13 (P.C.). — Washington a transmis au général Mark Clark la note de protestation du Canada du 26 mai dernier au sujet de Koje, et l'on n'attend aucune réponse immédiate.

Dans l'entre-temps, le secrétaire d'Etat aux affaires extérieures, l'hon. Lester B. Pearson, a déclaré qu'il n'a aucun commentaire à faire par suite de l'article éditorial du *Post* de Washington qui dit que la note de protestation est "plus que légèrement ridicule".

La note a été envoyée des deux côtés du Canada et aux Etats-Unis destinée à l'île Koje, sans que notre pays ait été au préalable consulté.

L'Australie proposera une entente aux Etats-Unis et à la Grande-Bretagne

Canberra, 13 (P.A.). — L'Australie proposera une entente à la Grande-Bretagne et aux Etats-Unis destinée à l'avancement de l'exploitation des riches gisements d'uranium de ce Dominion, a annoncé hier le premier ministre intérimaire sir Arthur Fadden.

Aucun détail de la proposition australienne n'a été rendu public.

Sir Arthur a déclaré que les négociations se poursuivront sous la direction du premier ministre Robert G. Menzies qui doit se rendre à Washington la semaine prochaine après une visite à Londres.

L'Ordre de Bon Temps organise cette année huit camps d'été

Ce mouvement de jeunesse, en collaboration avec le Service d'aide à la jeunesse, met sur pied une série de camps de formation

Le Comité national de l'Ordre de Bon Temps vient d'annoncer officiellement qu'il tiendra, cette année, huit camps d'été.

Le programme

Le premier est un camp de spiritualité à l'intention de tous ceux qui désirent vivre au sens chrétien total du mot. Particulièrement ceux qui sont à la recherche d'une formule vivante de "retraite".

Le second camp est le Conseil national de l'Ordre de Bon Temps, c'est-à-dire la réunion annuelle de l'ensemble des délégués de toutes les régions et équipes de l'Ordre de Bon Temps.

Le Conseil national sera suivi d'une fête à l'intention de tous les amateurs de l'Ordre (et les autres aussi, évidemment) dans le but de renseigner sur les dernières décisions du conseil, de présenter le programme de l'année et élire M. et Mme Champlain, personnages populaires, toujours élus de cabalistique façon et qui exercent au sein de l'Ordre un rôle semblable à celui d'un conseil de surveillance. Cette fête aura lieu le 1er juillet. Le public est invité.

Viennent ensuite une série de stages pratiques sur l'art dramatique (15 jours), la danse (7 jours), le cinéma (7 jours), le chant (7 jours), le plein-air (7 jours). Ces stages sont une nouvelle institution du Comité national afin de venir pratiquement en aide à tous les amateurs comme au public en général dans tous ces sujets importants du domaine des loisirs.

Et enfin le camp national. Grâce

aux efforts du Service de l'Aide à la jeunesse, tous ceux qui veulent connaître l'Ordre de Bon Temps comme tous ceux qui désirent vivre les principes qui doivent animer la saine récréation sont bienvenus et peuvent bénéficier d'intéressants avantages.

L'organisation

Tous ces camps se feront à Contrecoeur, dans une ferme aménagée à cet effet et située sur le bord du fleuve (des plages de Contrecoeur sont réputées). Cette ferme, est à mi-chemin entre Contrecoeur et Sorel.

Les camps seront dirigés et administrés par un comité de camp, créé par le Comité national à cet effet et comprenant les personnes suivantes: Marthe Chevrier, Paul-André Perrier, Paul Millet et Guy Messier. En plus, chacun des stages aura son directeur-adjoint et ses essentiels professeurs.

Voici la date de ces camps: le camp de spiritualité du 14 au 21 juin; le Conseil national du 21 au 30 juin; le stage d'art dramatique du 5 au 19 juillet; le stage de danse du 19 au 26 juillet; le stage de cinéma du 26 juillet au 2 août; le stage de chant du 2 au 9 août; le stage de plein-air du 9 au 17 août; le camp national du 23 août au 1er septembre.

Invitation

Les directeurs des camps nous ont déclaré qu'il y avait place dans les camps pour tous ceux qui désirent connaître l'Ordre de Bon Temps, approfondir tel sujet particulier ou encore passer tout sim-

Première messe à Saint-Léonard de Nicolet

Dimanche le 8 juin en l'église paroissiale de Saint-Léonard, le R. Père Gilles Hébert, oblat de Marie Immaculée, célébrera sa première grand-messe solennelle.

Le R. P. Hébert est le fils de Mme veuve Aquila Hébert, de Saint-Léonard. Né à Saint-Léonard, le 5 décembre 1925, il est le quatrième d'une famille de huit enfants. Ayant d'abord fréquenté l'école paroissiale, il a ensuite étudié durant deux années au collège commercial du Sacré-Coeur à Victoriaville. De septembre 1938 à juin 1945, il a poursuivi les cours de ses études classiques au Juniorat du Sacré-Coeur d'Ottawa.

Le 29 juillet 1945, il entra au noviciat des RR. PP. Oblats à Richelieu. Il y faisait profession le 2 août de l'année suivante. Ayant alors reçu son obédience pour le scolasticat Saint-Joseph d'Ottawa, depuis six ans, il y a suivi les cours de philosophie et de théologie le préparant au sacerdoce. Le 8 septembre, 1951, il y prononça ses vœux perpétuels. Le R. P. Hébert sera ordonné prêtre le 7 juin en la cathédrale d'Ottawa par Mgr Maxime Tessier.

A la première messe M. le chanoine Mélançon, V.F., curé de la paroisse de Saint-Léonard, assistera le nouveau prêtre à l'autel et Mgr Paul Mayrand, P.D., évêque de Saint-Frédéric de Drummondville, prononcera le sermon de circonstance.

plement des vacances enrichissantes. Les animateurs de l'Ordre jouiront d'une certaine priorité, comme il convient puisque ces camps s'adressent d'abord à eux, mais, c'est une chose à ne pas oublier, quiconque peut aussi venir. On réserve en écrivant ou en téléphonant à l'Ordre de Bon Temps, 3425 rue St-Denis, LA. 7614.

Le 29 juillet 1945, il entra au noviciat des RR. PP. Oblats à Richelieu. Il y faisait profession le 2 août de l'année suivante. Ayant alors reçu son obédience pour le scolasticat Saint-Joseph d'Ottawa, depuis six ans, il y a suivi les cours de philosophie et de théologie le préparant au sacerdoce. Le 8 septembre, 1951, il y prononça ses vœux perpétuels. Le R. P. Hébert sera ordonné prêtre le 7 juin en la cathédrale d'Ottawa par Mgr Maxime Tessier.

A la première messe M. le chanoine Mélançon, V.F., curé de la paroisse de Saint-Léonard, assistera le nouveau prêtre à l'autel et Mgr Paul Mayrand, P.D., évêque de Saint-Frédéric de Drummondville, prononcera le sermon de circonstance.

plement des vacances enrichissantes. Les animateurs de l'Ordre jouiront d'une certaine priorité, comme il convient puisque ces camps s'adressent d'abord à eux, mais, c'est une chose à ne pas oublier, quiconque peut aussi venir. On réserve en écrivant ou en téléphonant à l'Ordre de Bon Temps, 3425 rue St-Denis, LA. 7614.

plement des vacances enrichissantes. Les animateurs de l'Ordre jouiront d'une certaine priorité, comme il convient puisque ces camps s'adressent d'abord à eux, mais, c'est une chose à ne pas oublier, quiconque peut aussi venir. On réserve en écrivant ou en téléphonant à l'Ordre de Bon Temps, 3425 rue St-Denis, LA. 7614.



M. George F. Davidson, Ph.D., sous-ministre du bien-être national à Ottawa, qui parlera des tendances actuelles de la sécurité sociale au Canada, lundi le 16 juin au Château Frontenac, à Québec, au cours d'un déjeuner de la Conférence canadienne de Service social.

Café-Thé Confiture

ADOPTEZ LES PRODUITS

DÉSY

RECONNUS LES MEILLEURS

J.-A. DÉSY L^{re} MONTREAL

Ouverts de 9 h. 30 à 5 h. 30 samedi compris
OUVERTS CE SOIR JUSQU'À 9 H. CHEZ DUPUIS



- Les étiquettes JAUNES indiquent le PRIX NET
- Les objets lourds sont livrés gratuitement
- Les autres objets livrés moyennent un supplément. Apportez vos colis au bureau de la LIVRAISON CENTRALE DUPUIS au sous-sol.
- Pas de commandes postales ni téléphoniques s.v.p. au magasin
- Le "Comptoir Postal Dupuis" remplit les commandes sur catalogues
- Pas de commandes payables sur livraison.
- Comptes coupons DUPUIS acceptés
- Aussi comptes Contrats — versements mensuels
- LES COMPTES COURANTS SONT OUVERTS — Servez-vous de votre "Charga Plate" — Un léger supplément est requis pour ce service
- Echanges et Remboursements sur présentation des factures et des étiquettes au bureau SOUS-SOL DUPUIS (limite : 6 jours)

Pensez à "PAPA"

Economies Dupuis

SUGGESTIONS

pour dimanche

FETE DES PERES

PYJAMAS

1ère QUALITE

Broadcloth mercisé "Sanforized"

Tailles A à E — 36 à 46

Ord. 4.50. "Economie" Fête des Pères

2.95

Vous présenterez ce cadeau qui vaut vraiment 4.50. "Papa" obtiendra des pyjamas dans une qualité supérieure, une coupe ample et soignée. Tout unis en bleu, gris, beige, vert. Autres pyjamas à rayures sur fond uni. Gilet avec pochette à mouchoir, taille extensible, pantalon large.

DUPUIS — rez-de-chaussée

REVEILLE-MATIN — Ord. 2.39

SPECIAL DUPUIS SAMEDI

Format ordinaire, sonnerie sonore... pour ne pas rater le train, pour éviter les retards au travail.

1.79

DUPUIS — rez-de-chaussée

MOUCHOIRS — Ord. 3/.89

SPECIAL DUPUIS SAMEDI CH.

Le plus fin coton égyptien — centre blanc, bordure à rayures. Aussi blanc. Idéal pour tout l'été, blanc 19 x 19, couleur: 18 x 18.

.23

chacun

DUPUIS — rez-de-chaussée

QUATRE CENDRIERS — Ord. 2.50

SPECIAL DUPUIS SAMEDI

Pratique est ce cadeau, chaque cendrier range sur une tige. Qualité ininflammable. Série de 4 : rouge/bleu/vert/vin.

1.75

DUPUIS — rez-de-chaussée

ETAUX A BOIS — Prix ord. 2.50

SPECIAL DUPUIS SAMEDI

Tout métal solide, fabrication anglaise. Voilà le présent pour CELUI qui fait un passe-temps de travaux menuiserie. Largeur 6", s'ouvre à 4".

1.89

DUPUIS — quatrième